

MARS
1979
N° 183

22^e ANNÉE
LE N° 6 F

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



ÉVÉNEMENT A L'ONU

Dans la salle du Secrétaire Général, trois chercheurs ont pu présenter, le 14 juillet 1978, leurs conclusions récentes sur le problème OVNI (voir p. 3).

De gauche à droite : J. VALLÉE, C. POHER, A. HYNEK et Kurt WALDHEIM

⌚ 1937 :
**Tintin, témoin
du troisième type.**

→ page 5

⌚ Sur la nature réelle
de l'hypothèse
extraterrestre.

→ page 8

⌚ **Calcinations, combustions,
crémations spontanées et
leurs rapports avec les ovni**

→ page 11

⌚ **Enquêtes
sur trois cas
d'atterrissement.**

→ page 19 à 30

**Enquêtes
Enquêtes
Enquêtes**

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : Déclaration sur le phénomène OVNI, présentée devant le Comité Politique Spécial des Nations Unies.

PAGE 5 : 1937 - Tintin, témoin du 3ème type

PAGE 8 : Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre (2 Suite et Fin)

PAGE 11 : Calcinations, combustions, crémations spontanées... et leurs rapports avec le phénomène OVNI (Suite 2 et Fin)

PAGE 15 : Informations Complémentaires sur le Crash de Bolivie

PAGE 19 : Deux atterrissages en Estomé

PAGE 22 : Atterrissage d'OVNI, avec sortie d'humanoïde au lieu-dit Fontfauret - Dordogne

PAGE 31 : D'un livre à l'autre

PAGE 32 : Nouvelles récentes

PAGE 35 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 12 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

AVEZ-VOUS SONGÉ A LA VALEUR DU CONTENU DE «SCIENCES-FRONTIERE» ? Pour que cette nouvelle revue puisse faire l'objet d'un abonnement, il est absolument indispensable que tous ceux qui sont intéressés par celà nous le fassent savoir.

Le numéro hors-série (N° 1) est paru, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : Editorial par Michel PICARD, Rédacteur en chef - Paranormal : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - Cosmologie : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - Archéologie : un extrait de la Revue «KADATH» - Transmutations Biologiques : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - Radio astronomie - Ufologie : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la Rubrique des Livres. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à R. VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).



LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

+ R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)
Aimé MICHEL

Déclaration SUR LE PHÉNOMÈNE O.V.N.I.

présentée devant le
Comité Politique Spécial des Nations Unies
New-York, 27 octobre 1978

par Jacques VALLÉE
Informaticien, Palo Alto - Californie

Monsieur le Président,

Au cours du déroulement du progrès scientifique il est fréquent que de vieilles idées humaines soient secouées par des faits nouveaux. De nouvelles connaissances naissent de ce défi.

Au cours du déroulement du développement social il est fréquent que des connaissances nouvelles déclenchent des réactions émotionnelles ayant des effets culturels et politiques à long terme. De nouvelles croyances naissent de cette confrontation.

Les rapports de phénomènes inexplicables dans le ciel de nombreux pays au cours des trente dernières années offrent l'occasion d'observer l'un et l'autre de ces effets.

Dans les documents distribués avant cette réunion, et au cours de nos discussions préliminaires avec Son Excellence M. Kurt Waldheim et les représentants du groupe des Affaires Spatiales, les faits fondamentaux du phénomène ont été présentés par le Professeur Allen Hynek, par Claude Poher et par moi-même. Je limiterai donc mes remarques à un aspect du phénomène qui touche directement au rôle de votre Comité.

Plus précisément, je voudrais attirer votre attention sur un nouveau mouvement social basé sur la croyance en un contact imminent avec des êtres spatiaux. Cette croyance est, à bien des égards, de nature émotionnelle. Bien que le phénomène OVNI soit réel et semble être causé par un stimulus physique inconnu, je n'ai pas encore réussi à découvrir la preuve qu'il représente l'arrivée de visiteurs venant de l'espace.

Ma conclusion, Monsieur le Président, est que le phénomène présente trois aspects :

Le premier aspect est une manifestation physique qui peut et doit être étudiée à l'aide de l'équipement scientifique qui existe déjà. Claude Poher, dans le rapport qu'il a déposé récemment devant une agence du Gouvernement Français, a montré la voie dans cette direction. Cette année, les forces armées Espagnoles ont de même donné accès à leurs dossiers concernant des cas qui avaient résisté à l'analyse de leurs experts. Les données physiques ne manquent pas, et les savants compétents qui sont disposés à les étudier avec un esprit ouvert ne manquent pas non plus.

Le deuxième aspect du phénomène OVNI est psycho-physiologique. Les témoins qui se trouvent sur les lieux mêmes éprouvent des symptômes de désorientation, une perte de leur sens du temps, une paralysie partielle ou la perte du contrôle musculaire volontaire, des hallucinations auditives et visuelles, des troubles oculaires allant de la conjonctivite à la cécité temporaire, des réactions psychiques massives et des effets à long terme, tels que des dérangements de leurs habitudes de sommeil et de rêve, et des changements radicaux de comportement.

Je ne pense pas que ces effets s'inscrivent directement dans le cadre ou dans le budget des Nations Unies, sauf là où l'ONU peut servir son rôle traditionnel en disséminant l'information scientifique et en facilitant les échanges entre savants.

C'est le troisième aspect du phénomène OVNI qui mérite votre pleine attention ici, Monsieur le Président. Ce troisième aspect, c'est le système de croyances qui a été engendré, dans toutes les nations représentées dans ce comité, par l'attente de visiteurs spatiaux.

Cette croyance a été nourrie par le manque d'attention sérieuse accordée aux observations authentiques d'OVNI, et elle est en train de créer des concepts nouveaux d'ordre religieux, culturel et politique dont la science sociale n'a pas encore pris conscience.

J'ai passé plus de quinze ans à étudier les rapports officiels et non-officiels en France d'abord, puis aux Etats-Unis. Ces analyses ont été appuyées par des statistiques approfondies sur ordinateur. De plus, je suis resté en communication fréquente avec des scientifiques se trouvant dans d'autres parties du monde. Les conclusions que j'ai formulées sur les effets sociaux du phénomène OVNI dans les cultures que j'ai étudiées sont les suivantes :

1 — La croyance aux visiteurs spatiaux est indépendante de la réalité physique du phénomène OVNI. En termes de science sociale, on peut dire qu'une chose est «réelle» si assez de personnes croient en cette réalité. Le phénomène OVNI a désormais atteint ce niveau. La question de savoir si les OVNI sont physiquement «réels» ou non est passée au second plan dans l'esprit du public.

2 — La croyance en l'imminence du «Contact» avec les OVNI indique un fossé grandissant entre le public et la science. Nous commençons à payer le prix de l'attitude négative et du préjugé avec lequel nos institutions scientifiques ont traité les témoins sincères des phénomènes OVNI. Le manque de recherches sérieuses et ouvertes dans ce domaine a poussé les témoins à conclure que la science était impuissante à s'y appliquer. Cette attitude a conduit de nombreuses personnes à chercher une réponse en-dehors de la poursuite rationnelle de la connaissance à laquelle la science est destinée. Un échange public d'information sur le sujet pourrait seul corriger maintenant cette dangereuse tendance.

3 — En l'absence d'une recherche sérieuse et objective sur le sujet, la croyance en un «Contact» OVNI imminent affaiblit l'image de l'Homme en tant que maître de sa propre destinée. Au cours des dernières années on a vu paraître nombre de livres affirmant que la terre avait été visitée à l'époque préhistorique par des voyageurs spatiaux. Bien que cette théorie mérite une étude sérieuse, elle conduit bien des gens à s'imaginer que les grandes victoires de l'humanité auraient été impossibles sans intervention céleste : le développement de l'agriculture, la maîtrise du feu et les bases de la civilisation sont portées au crédit de soi-disant «êtres supérieurs». Non seulement cette idée contredit de nombreux faits archéologiques, elle encourage l'expectation passive d'une nouvelle visite par ces créatures spatiales à intentions amicales, venues résoudre les problèmes actuels de l'Homme.

4 — L'attente du contact avec des visiteurs spatiaux appuie le concept de l'unification politique de notre planète. Dans la croyance aux entités spatiales s'exprime une belle et puissante aspiration vers la paix globale. Le phénomène OVNI fournit un foyer extérieur aux émotions humaines. La manière dont ces émotions seront traitées et le sérieux avec lequel le phénomène physique sous-jacent sera étudié détermineront si cette aspiration deviendra un facteur de changement positif ou négatif. Tel est le défi qui est posé devant ce Comité.

Monsieur le Président, mon rôle n'est pas de suggérer une approche déterminée à ce problème complexe. Les savants avec qui je suis en contact seraient heureux d'avoir l'opportunité d'échanger leurs données et leurs idées dans le cadre de toute structure qui pourrait être offerte dans ce but.

Toutes les grandes nations du monde sont représentées dans ce Comité. Rappelons-nous que le phénomène OVNI représente peut-être une réalité encore plus grande. C'est à nous de choisir si nous allons le traiter comme une menace ou comme une opportunité pour la connaissance humaine.

COMMENTAIRES PAR F. LAGARDE

Je remercie vivement M. J. Vallée de m'avoir communiqué ce document important (en texte français) pour les lecteurs de LDLN.

La photographie publiée en première page a été prise le 14 Juillet 1978 dans la salle de réunion du Secrétaire Général de l'ONU, M. Kurt Waldheim. Allen Hynek, Claude Poher, Jacques Vallée, ont pu présenter leurs conclusions récentes, en préparation à une session sur les OVNI devant le comité politique de l'ONU, qui s'est tenu à New-York le 27 Novembre 1978.

Le fait important de cette session est que des diplomates de tous les pays du monde ont eu, ce 27 Novembre 1978, un cours de cinq heures sur tous les aspects du phénomène OVNI. Le prof. Hynek a parlé des aspects physiques, Jacques Vallée a mis l'accent sur les aspects sociaux, et le colonel Coyne a ensuite décrit son observation remarquable à bord d'un hélicoptère de l'Armée Américaine.

Dans cette déclaration de J. Vallée, je retiendrais les points suivants que je n'ai jamais cessé de soutenir :

1 — Que les scientifiques les plus au fait du phénomène n'ont pas encore réussi à apporter la preuve qu'il représente l'arrivée de visiteurs venus de l'espace.

2 — Qu'il existe bien une manifestation physique réelle qui devrait être susceptible d'un traitement scientifique dès à présent, avec les moyens dont dispose la science.

3 — Qu'en présence du phénomène des témoins subissent des réactions psychiques diverses... hallucinations auditives et visuelles... etc... Ce qui est conforme à ce que je crois en compagnie de beaucoup d'autres, et que je n'ai cessé de dire.

4 — Qu'un mythe se développe à la faveur du phénomène, dont on ne sait rien sinon qu'il existe, engendré par le désintéressement (voire la critique ouverte) des sphères dirigeantes politiques et scientifiques. Qu'un fossé s'est creusé par ce fait entre le monde scientifique et les témoins oculaires qui en sont parfois les victimes par les traumatismes ressentis.

En conclusion, nous ne pouvons que nous réjouir de cette prise de position, de ce désir d'ouverture du monde scientifique de plus en plus nombreux qui s'intéresse au phénomène OVNI vers la population qui en porte témoignage et les ufologues qui recueillent ces témoignages, ouverture dont le GEPAN a donné l'exemple récemment en France.

F.L. 16.1.79

1937 : TINTIN, témoin du 3^e type

par Bertrand MEHEUST

Un lecteur et enquêteur de LDLN, Monsieur Caudy, que je remercie, m'a fait connaître un texte que j'ignorais, et que je ne puis résister au plaisir de publier ; il est extrait des Robinsons de l'Ile Volante de Nizerolles (1) et a dû être écrit vers 1937. Présons que Nizerolles n'était que très accessoirement un auteur de SF, c'était un écrivain populaire qui a sévi entre 1920 et 1930, et à qui l'on doit une série alors célèbre (parue en feuilleton sur plusieurs années) : les Aventures d'un jeune parisien. Ce jeune parisien se nomme Tintin, car il semble bien que notre auteur soit l'inventeur du célèbre personnage. Il est bon, en outre, de préciser que l'invention technique, chez un auteur comme Nizerolles, n'est qu'accessoire ; on n'y trouve pas ce souci d'innovation qui caractérise les auteurs américains de la même époque comme Campbell. Nizerolles est à peu près au feuilleton ce qu'Her-gé sera à la bande dessinée : il met en scène des aventures pour adolescents pimentées de trouvailles techniques propres au rêve de l'époque.

Tous ces détails vont avoir leur importance pour l'interprétation du texte auquel je convie maintenant le lecteur.

(Dans un endroit désert, quatre personnages voient «quelque chose» s'approcher dans le ciel). (2)

Tintin vit le phare se rapprocher, descendre encore, bondir et rebondir (...) Et ce fut à quelques pas des robinsons que l'appareil, dont on ne distinguait toujours pas la structure, acheva sa course et vint s'immobiliser. Nulle décision n'avait été prise quant à la méthode qu'on employerait pour entrer en contact avec le visiteur ou les «visiteurs» (...). Ils étaient donc quatre, maintenant qui se tenaient debout, tournés vers l'avion, mais encore si éblouis par la lueur du phare qu'ils étaient impuissants à distinguer l'appareil lui-même. Encore moins arrivaient-ils à distinguer les passagers.

Cette fois un ricanement sarcastique partit de la carlingue de l'avion, puis à nouveau ce fut le silence. Tintin, n'y tenant plus, s'arracha à son immobilité. Vingt pas, peut-être, le séparaient de l'appareil (...). Mais à peine s'ébrouait-il, qu'une nouvelle lumière surgissait, ajoutant sa lueur à celle du phare. A première vue on eût dit une étoile bleutâtre et tremblotante. En y regardant mieux, cela ressemblait à une étincelle très vive, rappelant celle qui jaillit entre les charbons d'une lampe à arc (...). La clarté qui s'en dégageait laissait voir l'ensemble de l'avion : un monoplan gris argenté aux formes élégantes et élancées. Le type même de l'appareil de chasse. Enfin, à l'avant du fuselage émergeaient deux silhouettes humaines. . .

Tintin, arrêté dans son élan, voulut se précipiter à nouveau. Il ne le put pas. Il éprouvait une sensation qu'il n'avait encore jamais sentie jusqu'alors... Il lui semblait que du plomb était coulé dans ses membres, les engourdisant, les paralysant. Ses pieds étaient comme soudés au sol. Et pourtant il avait conscience d'être parfaitement éveillé, lucide et bien portant (...) Ces gens - quel que soit le nom qu'on leur donnât - disposaient d'une invention prodigieuse. Cette étincelle était vraiment magique ! Eclairant et crépitant elle avait le pouvoir de frapper d'atonie les nerfs et les muscles humains (...). Les deux personnages qui se trouvaient assis dans la carlingue, au dessous même de l'étincelle diabolique, ne semblaient aucunement incommodés par son éclat et sa puissance (...) Et quel équipement bizarre ! Que portaient-ils au juste ? Chacun de ces deux inconnus apparaissait doté d'une cuirasse. Mais cette cuirasse épousait les formes du corps. Elle était souple et non rigide. (...) Quant à leurs visages, ils demeuraient invisibles, en partie dissimulés par des lunettes qui, faisant corps avec une sorte de masque, rejoignaient le classique serre-tête. (...) Le petit parisien tenta de les interPELLER. Peine perdue ! Ses lèvres, elles aussi, refusèrent de s'ouvrir. Sa langue, elle aussi, demeurait paralysée.

Les silhouettes s'éloignent de l'appareil. Puis elles s'emparent d'un héros et l'installent dans la carlingue. L'engin s'ébranle.

«Aussitôt l'extraordinaire sortilège n'agissant plus, Tintin et ses trois compagnons recouvreront l'usage de leurs membres. (...) Trop tard ! Déjà l'appareil bondissait, exécutait une magistrale montée «en chandelle».

Ajoutons que le même engin va se signaler, quelques pages plus loin, par d'étranges traces au sol : sol et herbes calcinés... (3).

Auscultons le texte. Quels sont les éléments a-sociaux, les scories ? Essentiellement l'avion. Si l'avion fantôme existe dans la panoplie sv pré-arnoldienne, ses atterrissages sont rares ; atterrissages et surtout enlèvements sont essentiellement post-arnoldiens (4). Enfin le «ricanement sarcastique», s'il cadre bien avec le côté satanique des récits mettant en scène le savant fou, est à ma connaissance inconnu dans la panoplie sv.

Pour le reste, nous sommes devant les détails du cas de troisième type, que je ne rappelerai pas au lecteur - à tel point que nous avons même, comme vécues de l'intérieur, la liste des sentations rapportées par des paralysés comme Masse. Les ingrédients du récit (phare, engin fantôme faisant soudain irruption dans un endroit désert, en pleine nuit sous le nez des témoins - à vingt pas, c'est-à-dire à bout portant - faisceau paralysant attitude et tenue des occupants enlevement, montée en chandelle, incongrue pour un avion à hélice) tous ces ingrédients, je ne me lasserais jamais de le répéter, par leur groupement obsessionnel dans une foule de récits voisins, n'ont de justification que sur le plan onirique. Le thématisme général, traduit dans le langage de la technologie rêvée de 1930,

est celui de l'irruption théâtrale d'une puissance à la fois ostentatoire et élusive, avec viol de la liberté humaine. (5)

La thèse de la prédiction vraie

Pourtant, j'ai conscience de n'avoir pu réduire, dans l'esprit de certains, la thèse de la prédiction technique vraie, susceptible de sauver le schéma mécaniste de l'engin piloté. On m'a objecté Léonard de Vinci, qui rêva l'avion, en ajoutant que la technologie progresse toujours plus vite que ne l'imaginaient les auteurs de sf, et que donc, pourquoi pas, nous nous trouverions devant une prédiction en bonne et due forme.

Tout d'abord notons que si Nizerolles - Hergé a mis dans le mille de la technologie fabuleuse, il ne l'a vraiment pas fait exprès, car ce n'est pas à cela qu'il pensait, se contentant plus modestement d'imaginer l'attirail d'un savant fou. C'est un peu comme si un homme du temps de Descartes, voulant bricoler un jouet pour son fils, avait imaginé l'avion sans le faire exprès. Mais revenons à Vinci, en gardant en mémoire la précision des détails invoqués, et surtout leur assemblage en un faisceau, et pas n'importe lequel ! Pour avoir un équivalent significatif, il faudrait que Vinci ait décrit le Phantom largant une bombe à implosion, avec si possible l'accent nazillard des pilotes américains, et les impressions des victimes de la bombe à implosion. A t-on cela, oui ou non ? Mais ce n'est pas tout : il nous faudrait des dizaines et des dizaines de Vinci, apparus au même moment.

Combinatoire et lois des grands nombres

On répond maintenant à l'objection : «Une foule de textes de sf n'a rien à voir avec les sv» Absurde ! Quand un de mes élèves a manifestement copié des phrases de sa dissertation de philo sur son voisin, il ne s'en tirera pas en invoquant les différences. C'est-à-lui de justifier la coïncidence.

Tout d'abord il est absurde de reprocher à un roman de sf racontant une révolte de robots, par exemple, de ne pas mettre en scène de sv. La sf est un genre immense, qui traite une foule de thèmes. Nous ne devons nous intéresser qu'aux récits mettant en scène le thème général «intervention, par voie aérienne, d'une machine mystérieuse, d'origine inconnue». Or, avec cette restriction, l'objection qui reste à affronter - coïncidences dues aux lois des grands nombres - va perdre, à mon sens, tout son intérêt.

Voyons cette objection. Elle se résume ainsi. «Vue la masse des récits, les lois des grands nombres font sortir des formes qui coïncident, par pur hasard, avec celles du cas rapproché. Coïncidences que j'aurai habilement mises en relief, mais qui ne signifient rien comme par exemple le rapprochement entre la sv classique et le champignon de rosée-sinon que les lois de la combinatoire sont universelles.

Notons tout d'abord qu'invoquer le hasard pour faire surgir, comme par miracle, la conscience, la vie

les phénomènes paranormaux, est un vieux truc irrationnel qui a fait long feu, pour ceux que l'épistémologie intéresse (6). Et encore la théorie du hasard «deus ex machina», malgré son échec explicatif, a la possibilité d'invoquer des durées immenses et un nombre illimité d'essais. Ce n'est pas le cas pour le problème qui nous préoccupe. Les textes qui nous intéressent, pour la langue française, sont de l'ordre du millier (estimation très généreuse) et les cas parfaits de l'ordre de quelques dizaines. Ce rapport n'a pas la faculté de faire apparaître par hasard des formes complexes, dans un domaine où les chiffres astronomiques échouent. D'ailleurs, pour clore cette discussion, je me promets de publier ultérieurement des évaluations chiffrées des ordres de grandeur en question.

Les critères d'identification sont à inventer

Nous sommes devant un fait nouveau pour lequel il faut inventer de A à Z les critères d'identification, un peu comme, par exemple, la paléontologie a développé progressivement des critères pour l'interprétation des fossiles. Tout se complique ici par le fait que les deux termes de la comparaison sont à peu près aussi mystérieux l'un que l'autre, ce qui nous prive d'un point d'appui. En effet, si la phénoménologie des mythes est précisément connue de nos jours, nous ignorons à quelle «source» s'originent nos mythes fondamentaux - sujet philosophique tabou s'il en est et personne n'a jamais développé une génétique des structures mythiques collectives ; quant aux sv, l'autre terme de la coïncidence... Les anciens ne pouvaient interpréter correctement le spectacle de la nuit étoilée. Ils croyaient que les étoiles étaient de petits luminaires accrochés à la «Sphère des fixes». Ils n'avaient ni les concepts, ni la technologie. Ils ignoraient la nature des étoiles et n'avaient aucune idée des dimensions cosmiques.

Nous nous trouvons dans une situation qui présente des analogies. Nous ne savons pas ce que signifie cette fichue coïncidence, mais elle semble résister à toutes les contre-épreuves, et chuchotte à notre oreille, que, décidément, trop de paramètres nous manquent...

Pourtant il est utile d'adopter une représentation provisoire du phénomène qui cadre bien avec les faits. Un modèle proche de celui proposé par Pierre Guérin peut être retenu : une «source x», «extérieure», simule, induit ou matérialise une scène dont le modèle est fourni par nos structures mentales. Ce modèle (au sens large) a le mérite de rendre compte du fait que veulent ignorer les «viéroudistes», à savoir que, dans l'immense majorité des cas il y a une disjonction totale entre le phénomène et les témoins. Mais le problème resta ouvert de savoir s'il existe un invariant technologique du phénomène la sv observée de loin, qui induirait les scènes rapprochées dans l'esprit du, ou des témoins, et dont témoigneraient, à travers l'histoire, les nombreux objets discoïdaux observés dans le ciel - ou bien si au contraire la sv fait partie de la scène matérialisée. Avec la variante : la sv se «matérialise» dans notre proche environnement, puis «simu-

le» la scène rapprochée ; le phénomène «surgirait» alors du néant par palliers, par étapes successives ; je concède à Pierre Guérin qu'on ne peut trancher, et que seules les scènes rapprochées trahissent à coup sûr leur nature onirique. N'oublions d'ailleurs pas que les statistiques de Poher (le phénomène global comme chose-vue) ne permettent pas d'appliquer ses conclusions au cas rapproché.

Ni Viéroud, ni Monnerie

Quoiqu'il en soit, je tiens à me démarquer des interprétations «viéroudistes» et «monneristes» de la coïncidences sv - sf - les premiers ne manquant pas d'y voir la confirmation de leurs thèses sur la «création psychique», et les seconds la confirmation de leur thèse sur le «rêve éveillé».

Aux «viéroudistes» on pourrait répondre par une image. Un chasseur indien s'approche d'un troupeau de bisons, enduit de la graisse de ces bovidés. Il y a effectivement quelque chose du bison dans le chasseur - mais ce n'est pas l'esprit du bison qui détient les clefs de la scène ; et les bisons auraient été mal inspirés d'écouter le thème d'un de leurs doctes, selon laquelle le chasseur indien est créé par l'esprit du bison ! Que la scène soit montée pour le bison n'implique pas qu'elle soit montée par le bison. Nous n'en savons rien.

Aux «monneristes», on pourrait répondre ceci : la coïncidence sv-sf ne prouve pas que les sv soient un rêve éveillé ; mais que, le phénomène ayant, par son mode d'apparition, une parenté avec des schémas oniriques largement diffusés dans la communauté humaine depuis plus de 50 ans, il se crée inévitablement, dans le vaste va-et-vient entre le témoin, l'enquêteur et le public, un phénomène second, fait des scories du premier, à partir du déclenchement de la trame mythique sur des «analogons» quelconques, et plus généralement à partir de bouteillons recueillis par des enquêteurs inconscients de cette trame. J'ai personnellement enquêté sur des cas de cet ordre : il y avait tout les picotements, l'impression de chaleur le bourdonnement, et même parfois la paralysie - et pourtant il n'y avait rien, car après coup j'ai retrouvé l'analogon, sans erreur possible...

C'est ce phénomène second, fait des scories du premier, que Monnerie veut confondre avec le phénomène lui-même. Tel les nouveaux philosophes, découvrant à grand fracas, vers 1976, l'existence du goulag, claire pour l'homme de la rue depuis au moins 20 ans, Monnerie ne fait au fond que redécouvrir les arguments des psycho-sociologues de 1954, et nous ressert quelque chose comme la «psychose de pallier» du professeur Heuyer (7). A trop vouloir se prémunir contre l'anthropocentrisme des sciences humaines, les ufologues ont longtemps négligé certains de leurs bons arguments, et laissé se développer sur leurs arrières de dangereuses objections. L'argumentation du psycho-sociologue, que je n'ai pas besoin de résumer ici, ne peut être à mon sens, comprise et dépassée, qu'à partir de la reconnaissance lucide de la symbiose sf-sv, et de ses implications. C'est pourquoi, faute de

quoi, certains ufologues ont vécu cette prise de conscience d'une manière quelque peu suicidaire. Mais qui, au fond, a été utile, et le livre de Monnerie est finalement salutaire.

Notes

1 - Ferenczi, 1938

2 - idem p. 5 et sq

3 - idem p. 16. Le passage de l'engin fantôme est comparé à celui du «cheval d'Attila». Là où il s'est posé, l'herbe ne repousse plus, comme à Valensole.

Bertrand MEHEUST
SCIENCE-FICTION ET
SOUCOUPE VOLANTES
(En vente à notre Service de Livres Sélectionnés - Voir p. 36)

4 - cf. Keel «Mythay aéroplanes of 1930». FSR vol 16 n° 3 p. 10, vol 16 n° 4 p. 9 Vol 17 n° 4 p. 17 vol 17 n° 5 p. 20

5 - On voit comment les mêmes motifs servent aussi bien à désigner l'intrusion du savant fou que celle des E.T.

6 - Voir par exemple Kœstler, *The Ghost in the machine*.

7 - C'est-à-dire la thèse selon laquelle le ph. Sv est le produit d'une «contagion psychique».

Aimé Michel A propos des sv ed. planète p. 231

Jacques VALLEE
CHRONIQUE DES APPARITIONS
EXTRATERRESTRES
(En vente à notre Service de Livres Sélectionnés - Voir p. 36.)

Sur la nature réelle de l'hypothèse extraterrestre

■ par Jacques SCORNAUX ■

Ces assises authentiquement scientifiques de l'HET étant aujourd'hui bien connues, nous ne nous y étendrons pas autre mesure : astronomes et biologistes s'accordent à penser que la vie doit être fréquente dans l'univers, les uns nous apprenant que les étoiles de type voisin de celui du soleil sont nombreuses et les autres que la vie doit apparaître et évoluer chaque fois que les conditions requises sont réunies. Beaucoup d'étoiles étant bien plus vieilles que le soleil, on en déduit logiquement que l'évolution doit avoir mené certains êtres bien plus loin que nous, notamment dans le domaine de l'intelligence. La conséquence inévitable en est que le comportement de tels êtres, pour la part qui dépasse les capacités de notre psychisme, nous serait irrémédiablement incompréhensible. Et comme nous-mêmes en sommes déjà à formuler des hypothèses plausibles sur le voyage interstellaire, il y a tout lieu de penser que ces êtres plus évolués sont passés de la théorie à la pratique, et peuvent donc nous rendre visite. Des extrapolations raisonnables à partir des connaissances scientifiques actuelles permettent donc de conclure que l'on doit s'attendre à la présence dans notre ciel de quelque chose d'incompréhensible et d'absurde comme les OVNI. L'étonnant, comme l'a écrit Aimé Michel, serait qu'il n'y en ait pas (18). Il est dès lors paradoxal de voir beaucoup d'ufologues se détourner de l'HET au mo-

ment où des hommes de science en arrivent à s'intéresser aux OVNI, dans le prolongement des hypothèses sur la vie extraterrestre qu'ils ont formulées indépendamment de l'ufologie (19)...

Mais les solides fondements scientifiques de l'HET n'empêchent évidemment pas qu'elle demeure pour l'instant invérifiable. Il faut se garder d'oublier que l'on ne dispose toujours pas d'une véritable preuve de l'existence d'une forme de vie, ne fût-ce que rudimentaire, en dehors de la Terre. L'atterrissement des sondes Viking sur la planète Mars avait soulevé beaucoup d'espoirs à cet égard. Les premiers résultats des expériences biologiques semblent de fait positifs, mais il ne fait maintenant plus guère de doute que ce n'était qu'un faux espoir, et que les phénomènes observés peuvent s'expliquer de manière plus simple par des réactions chimiques purement minérales (20). Il faut donc se garder de tout optimisme prématuré : les résultats négatifs des missions Viking nous suggèrent que la vie dans l'univers n'est peut-être pas aussi fréquente que certains hommes de science semblent le penser. Les découvertes les plus récentes de l'astronomie ne vont pas toutes, contrairement à une idée fort répandue, dans le sens de rendre la vie extraterrestre plus probable. Il semblerait notamment que 20 % seulement des étoiles de type voisin de celui

du soleil seraient accompagnées d'un cortège de planètes, les autres étant doubles ou triples. Présence d'un système planétaire et caractère multiple de l'étoile s'excluraient mutuellement, et si cette découverte se confirmait, on aurait une raison plus fondamentale pour exclure les étoiles doubles de la recherche d'une vie extraterrestre que l'argument fondé sur l'instabilité des orbites planétaires (21).

La question se pose alors : quand peut-on espérer avoir enfin une preuve directe de l'existence d'une vie extraterrestre ? Voyons pour cela quels sont les moyens à notre disposition. Nous exclurons les voyages interstellaires de l'homme, puisque cette éventualité n'appartient pas encore à un avenir prévisible, ainsi que les contacts télépathiques interplanétaires, étant donné que nous maîtrisons tellement mal ce pouvoir mystérieux et que l'origine extraterrestre d'un message transmis par cette voie serait difficile à prouver. Restent deux possibilités raisonnables :

- La prise de contact direct, c'est-à-dire l'atterrissement public d'extraterrestres ayant résolu le problème des voyages interstellaires : cet événement pourrait bien ne jamais se produire, sans que cela prouve l'absence de «visiteurs», car il est très vraisemblable que ceux-ci refusent délibérément le contact. Comme nous l'avons dit plus haut, les justifications possibles d'une telle discréption sont en effet nombreuses.
- Le contact radio : ce mode de preuve soulève beaucoup d'espoirs dans les milieux scientifiques contemporains. On peut envisager la captation de deux types bien différents d'émissions radio :

1. La captation des émissions «internes» d'une civilisation. Ainsi la Terre envoie involontairement depuis une quarantaine d'années des émissions de télévision, de radio en modulation de fréquence et de radar dans l'espace (les émissions en modulation d'amplitude sont réfléchies par l'atmosphère). Avec des radiotélescopes tels que ceux dont nous disposons déjà actuellement, ces émissions seraient détectables jusqu'à une distance de 100 années-lumière (22). Mais cette civilisation n'est probablement décelable par cette voie que pendant un temps très court : le développement de la télévision par câble et des relais par satellites, qui reçoivent et réémettent les ondes sous forme de faisceaux très directionnels, pourraient rendre notre planète aussi silencieuse dans cinquante ans qu'elle l'était il y a 50 ans (23). Un siècle dans la vie d'une planète, ce n'est guère long...

2. La captation d'émissions spécifiquement destinées à établir un contact interstellaire. Malheureusement, la plupart des raisons qui militent contre le contact direct demeurent valables pour le contact indirect. Ce n'est pas moi ou un autre ufologue qui l'affirme : des radioastronomes ont en effet déjà discuté des raisons possibles du non contact en dehors de tout contexte ufologique (19). De plus, n'est-il pas naïf de s'imaginer que pour des êtres plus évolués, la radio demeurerait le meilleur moyen de télécommunication ? Peut-être recou-

rent-ils à un mode de transmission parapsychologique ou même à des moyens dont nous n'avons encore aucune idée. Comme nous le disait Aimé Michel : «Il est aussi stupide pour l'homme de s'étonner de ne pas recevoir de signaux radio de la galaxie que pour une grenouille de s'étonner que les hommes ne fassent pas : coac ! coac !» (24).

Comme on le voit, il ne nous est pas possible d'être aussi optimiste que certains quant aux possibilités d'acquérir à brève échéance une certitude sur l'existence d'une vie extraterrestre intelligente. Il ne faudrait pas en déduire pour autant que l'HET soit une hypothèse stérile, bien au contraire !

C'est une hypothèse extrêmement stimulante pour la recherche, dans les divers domaines suivants :

1. Origine de la vie et l'évolution des êtres vivants (pour tenter de déterminer la fréquence de la vie extraterrestre et la morphologie possible d'êtres extraterrestres intelligents).
2. La recherche de la vie extraterrestre, par sondes (comme Viking) ou par écoute et envoi de messages radio.
3. Certains problèmes de physique expérimentale, comme la magnétohydrodynamique, la fusion nucléaire contrôlée et la recherche d'autres sources nouvelles d'énergie (pour tenter de déterminer le mode de propulsion et la source d'énergie d'éventuels engins interstellaires).
4. Certaines questions de physique théorique, comme la relativité et la structure de l'espace-temps (pour essayer de comprendre comment des extraterrestres pourraient venir jusqu'à nous).
5. La psychologie animale (pour élucider le problème du non contact).
6. La parapsychologie, puisque le phénomène OVNI présente indéniablement une composante paranormale, et que des extraterrestres plus évolués communiqueraient peut-être par ce moyen.

Ce dernier point montre qu'il n'y a pas d'opposition fondamentale entre l'hypothèse extraterrestre et l'hypothèse parapsychologique. L'une peut compléter l'autre. L'HET ne représente pas nécessairement la solution de l'ensemble du phénomène OVNI : puisque l'on admet que la catégorie des «faux OVNI», c'est-à-dire des phénomènes connus que les témoins n'ont pas pu identifier, n'est pas homogène et se compose de planètes, d'avions, de satellites, de ballons, de météores, etc..., pourquoi le résidu d'observations d'OVNI qui résistent à toute interprétation ne serait-il pas lui aussi hétérogène ? Peut-être avons-nous recouvert du vocable OVNI plusieurs phénomènes inconnus : des engins extraterrestres, des phénomènes parapsychologiques ou encore des phénomènes naturels ?

Pour résumer ce qu'est pour nous la véritable nature de l'HET, nous dirons que cette hypothèse a pour caractéristique essentielle de pouvoir rendre

compte de tout. C'est sa principale qualité, et les objections classiques qu'on lui oppose ne nous paraissent absolument pas justifiées. C'est aussi son principal défaut, car elle n'est de ce fait pas réfutable et ne constitue donc pas une hypothèse scientifique. Elle est toutefois dans le prolongement d'observations et d'hypothèses scientifiques, et bien qu'elle demeure, pour une durée indéterminée, indémontable, elle n'en est pas moins stimulante à divers égards pour l'esprit humain. Enfin, l'hypothèse extraterrestre n'est pas exclusive d'autres hypothèses. Nous dirons pour conclure que, selon une formule célèbre, il convient de n'accorder à l'HET ni excès d'honneur, ni excès d'indignité.

REFERENCES :

- 18 Aimé Michel, le principe de banalité, in : Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp.195-212 ; sur l'hypothèse extraterrestre, LDLN, no 164, avril 1977, pp. 3-4.
- 19 T.B.H. Kuiper et M. Morris, Searching for extra-terrestrial civilisations, Science, vol. 196, no 4290, 6-5-1977, pp. 616-621 (traduction française à paraître dans Sciences-Frontières ; David
- 21 Helmut A. Abt. The companions of sunlike stars, Scientific American, vol. 236, no 4, avril 1977, pp. 96-104.
- 22 Philip Morrison, Viking, life and a search for signals from stars, Astronautics and Aeronautics, vol. 14, no 7/8, Juillet-Août 1976, pp. 65-67.
- 23 Carl Sagan et Frank Drake, The search for extra-terrestrial intelligence, Scientific American, vol. 232, no 5, mai 1975, pp. 80-89.
- 24 Jacques Scornaux, le problème de la communication des OVNI entre eux et avec leur base, Info-space no 37, Janvier 1978, pp. 16-20.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantés-Lausanne, à M. P. GUEUDELOT, 133, rue Léo-Bouysso, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de présence, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR Groupe « Techniques et Recherches ».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

- Détecteur magnétique
- Compteur geiger-Muller

Pulsographe
Fréquencemètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Détecteur de variation de luminosité nocturne . . .
Envoyez un plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00.

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

W. Schwartzman, The absence of extraterrestrials on Earth and the prospects for CETI, Icarus, vol. 32, pp. 473-475, 1977.

20 C. Ponnampерuma et al. possible surface reactions on Mars : implications for Viking biology results, Science, vol. 197, no 4302, 29-7-1977, pp. 455-456 ; Norman H. Horowitz, La vie sur Mars, Pour la Science no 3, Janvier 1978, pp. 48-58. Voir aussi : Nature, vol. 265, no 5590, 13-1-1977, pp. 110-114 et vol. 271, no 5646, 16-2-1978, pp. 644-645.

21 Helmut A. Abt. The companions of sunlike stars, Scientific American, vol. 236, no 4, avril 1977, pp. 96-104.

22 Philip Morrison, Viking, life and a search for signals from stars, Astronautics and Aeronautics, vol. 14, no 7/8, Juillet-Août 1976, pp. 65-67.

23 Carl Sagan et Frank Drake, The search for extra-terrestrial intelligence, Scientific American, vol. 232, no 5, mai 1975, pp. 80-89.

24 Jacques Scornaux, le problème de la communication des OVNI entre eux et avec leur base, Info-space no 37, Janvier 1978, pp. 16-20.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoyez contre 10,00 F.

— Informez-nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc.) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :
M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNOUILLET

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDUFO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.).

RECHÈRCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 133, rue Léo-Bouysso, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19



calcinations, combustions, crémations spontanées

et leurs rapports possibles avec

le phénomène ovni

(2 - suite et fin)

■ par François MUMMY ■

Après cette rétrospective qui aura pu paraître un peu longue à certains lecteurs, il est temps de se tourner vers les trois témoignages que Léonard STRINGFIELD nous signale au fil des pages de son livre : ces trois cas sont très différents l'un de l'autre, mais ils ont des points communs et ils ont en plus l'avantage d'être indiscutablement en rapport avec les ovnis qui ont été un peu perdus de vue avec l'affaire d'Uruffe. Il y a d'abord un cas de calcination de métal accompagné de luminescences anormales et d'arrêt des émissions de télévision (pages 63 à 66), puis un cas de combustion d'arbre en pleine sève découvert par la police après le passage d'un ovni, lequel avait littéralement affolé la population locale (pages 176 à 177) et enfin un cas de décès qui offre des analogies avec un début de crémation à la suite d'une vision approchée d'un ovni (pages 202 et 203). Puisqu'ils offrent une certaine progression de l'un à l'autre, le mieux est de les étudier dans l'ordre du livre ; pour chacun d'eux nous verrons successivement les faits et le degré de confiance qu'on peut leur accorder, ce qu'on peut en déduire, les comparaisons possibles avec d'autres cas identiques s'il en existe.

Le premier cas est assez récent ; il remonte à la dernière semaine de février 1975 et, bien que le lieu ne soit pas précisé, il semble d'après le contexte du livre, qu'il puisse être localisé dans l'Ohio, la région où habite l'auteur. John WARNER (nom fictif), « un citoyen ouvert, solide, bien américain », et sa femme regardaient la télévision vers 15 heures un après-midi, lorsque soudain l'image se mit à trembler et s'effaça ; en même temps ils entendirent un bruit aigu, semblable à celui d'un verre que l'on coupe avec un diamant : inquiets, ils se levèrent, regardèrent par la fenêtre mais ne virent rien d'anormal. Ils cherchèrent alors l'origine du bruit à l'intérieur de la maison et inspectèrent les différentes pièces. Dans la salle à manger, ils virent que la vitrine de porcelaines de Chine qui faisait face à la fenêtre rayonnait d'une lueur insolite.

Madame WARNER s'approcha et vit que cette lumière « multicolore comme un arc-en ciel » provenait de deux objets en argent, un poivrier et une salière reçus en cadeaux de Noël l'année précédente, et qui avaient été placés parmi les assiettes en porcelaine de Chine. Ces deux objets étaient « tout illuminés de rouge, violet, bleu et autres couleurs » ; de plus, détail curieux, les vibrations des couleurs semblaient s'harmoniser avec le bruit strident de verre coupé avec un diamant qu'ils continuaient d'entendre. Bouleversés, tous deux regardèrent pendant « une minute entière », littéralement fascinés par ce spectacle inhabituel. Puis Madame WARNER s'aperçut que seule la partie supérieure des deux objets brillait intensément tandis que la partie inférieure semblait déjà brûlée et était recouverte d'une poudre noire ; alors, sans plus réfléchir, elle ouvrit la vitrine, saisit les deux objets « toujours lumineux » et courut les déposer dans l'évier de la cuisine en les tenant à bout de bras... ce n'est qu'ensuite qu'elle réalisa qu'ils n'étaient même pas chauds et qu'elle ne s'était pas brûlée. Au moment où elle passa devant la fenêtre, la luminescence cessa, le bruit perçant s'arrêta et l'image de la télévision redevint normale, ce qui prouve que les trois phénomènes étaient bien liés. Par la suite, madame WARNER ne subit aucun effet physique ou physiologique ; d'autre part, la porte de la vitrine, les objets en cristal ou en porcelaine qui y étaient exposés restèrent intacts.

Le témoin qui est âgé de 70 ans, interrogé sur les raisons qui le poussaient à parler de ce cas à l'auteur du livre répondit que depuis quelques temps il observait des phénomènes curieux et des incendies mystérieux dans le voisinage et qu'il pensait qu'ils pouvaient être produits par un rayon destructeur envoyé d'un satellite au service d'un pays ennemi ; il croyait donc de son devoir d'en parler. Interrogé sur les ovnis, il répondit qu'il n'en avait jamais vus et qu'il n'avait aucune opinion à leur sujet... il ne voyait donc aucun rapprochement entre les événements qu'il avait vécus et les ovnis alors que le rapprochement est évident pour tout ufologue un peu averti.

Le cas est remarquable du point de vue de la crédibilité ; nous trouvons dans les détails du récit toutes les vraisemblances d'un cas authentique : on y trouve des témoins non prévenus en faveur de l'ufologie puisqu'ils ignorent le phénomène ovni ; ils assistent à un événement anormal, mais ne s'en étonnent pas autre mesure et cherchent son origine avec bon sens, d'abord dehors, puis à l'intérieur de l'appartement où ils vont de surprise... puis c'est la seconde d'affolement et le geste instinctif qui aurait pu avoir les pires conséquences : au mieux des brûlures, au pire des irradiations de nature inconnue aux conséquences insoupçonnables ; il semble difficile d'inventer une telle histoire sans y ajouter quelques précautions élémentaires, alors que cela correspond bien à la panique d'une personne surprise par un événement imprévu dont elle veut limiter le danger. Puis, c'est l'arrêt simultané des phénomènes lumineux, sonore, la remise en marche de la télévision, le tout accepté sans difficulté. Enfin les bonnes motivations patriotiques typiques d'une personne âgée et d'un bon citoyen américain.

D'autre part, ses rapports avec l'ufologie ne sont pas discutables bien que la soucoupe n'ait pas été présente dans le ciel dans l'embrasure de la fenêtre. Remarquons que ces braves gens n'ont pas fait une inspection systématique du ciel et rien ne prouve que l'ovni n'était pas visible d'un autre point de la maison. Pour les ufologues, les effets constatés suffisent car ils sont typiques et correspondent exactement à ce que nous savons du phénomène ovni : arrêt de la télévision, lumières irisées difficiles à décrire et presque irréelles, harmonie entre le bruit et la lumière et enfin arrêt simultané des effets... l'ensemble est complet. Il est certes toujours possible d'en vouloir plus et de regretter qu'une photo n'ait pas été prise, que le son n'ait pas été enregistré au magnétophone comme en Espagne en 1972 ou que les objets calcinés n'aient pas été envoyés au laboratoire pour y être analysés... ce sont là les conditions humaines de l'ufologie qui sont regrettables mais dont il faut bien se satisfaire... au moins provisoirement, en attendant que le public mieux instruit de ces phénomènes ait une attitude plus constructive qui favorise l'acquisition de preuves indiscutables.

Le phénomène observé reste énigmatique mais il semble s'agir d'une calcination ou d'une oxydation du métal qui appelle quelques remarques : - d'abord elle est en relation directe avec un ovni, mais elle est associée par le témoin à des incendies mystérieux et à d'autres phénomènes curieux dont nous ignorons la nature ; ils auraient mérité une enquête approfondie qui ne semble pas avoir été faite... c'est une chance de plus de perdue pour la connaissance du phénomène ovni. - Cette calcination est produite par un rayonnement qui se trouve associé à des effets sonores, lumineux et électromagnétiques connus ; est-ce un effet supplémentaire, ou différent, car il semble exceptionnel sinon unique ? ; faut-il le rapprocher de celui qui brûla la carrosserie des époux VIDAL ? mais alors pourquoi les témoins ne ressentirent-ils aucun effet ? autant de questions sans réponses. - Cette calcination était-elle progressive et aurait-elle brûlé entièrement les objets sans l'intervention de madame WARNER, ou bien était-elle fractionnelle dès le début comme dans le cas des crémations spontanées ? La question se pose en effet si l'on remarque que les deux témoins contemplèrent le phénomène « une minute entière » (ce qui veut dire « longuement » car ils n'ont pas chronométré) et qu'ils n'ont pas remarqué de progression de la calcination ; elle aurait pourtant dû être visible car elle était rapide, n'ayant commencé que quelques instants plus tôt. La remarque n'est pas inutile et il serait intéressant de le savoir... car ce cas est exceptionnel sinon unique et il pourrait faire la transition entre plusieurs séries d'effets ovnis.

Le deuxième cas est un peu plus ancien ; il remonte au 10 octobre 1973 et à la semaine qui suivit cette date. Ce soir là, vers 20 heures, un ovni se manifeste à plusieurs reprises au-dessus de la ville de New-Labanon dans l'Ohio, à 50 kilomètres de Dayton et également dans les environs de la ville où il fait des passages remarqués à basse altitude ; la population commence à paniquer ce qui oblige la police à intervenir et à affirmer, contre toute évidence, qu'il s'agit d'un avion puis d'un petit dirigeable ! Une semaine plus tard, au cours d'une patrouille, la police locale découvre, dans une des régions où l'ovni avait été signalé volant à basse altitude, un arbre en pleine sève, un caroubier qui avait été fendu et abattu avec une extrême violence et dont le tronc se consumait lentement ; le témoignage est très précis sur ce point : « le tronc de l'arbre en bois solide et bien vivant brûlait de l'intérieur à environ 1 m 20 de sa base... ». Les pompiers furent appelés et leur chef déclare, après un examen approfondi, que l'arbre n'avait pas été frappé par la foudre et qu'aucune indice ne permettrait de penser à une malveillance humaine. Les pompiers poursuivirent leurs recherches ; ils retirèrent du tronc environ 60 centimètres de cendre blanche, ce qui évoque une combustion qui dure depuis plusieurs jours ; ils retirèrent également un morceau de fibre de bois encore indemne et constatèrent qu'il était chaud au toucher ; il en jaillit des étincelles bleues comme celles d'un pétard de feu d'artifice.

Il est difficile de mettre en doute ce témoignage car s'il était fantaisiste, il aurait provoqué des protestations des lecteurs habitant la ville de New-Labanon ou de la police de la ville qui est mise en cause de façon précise. Les légères divergences entre les descriptions des habitants qui observaient l'ovni ne sont pas des contradictions, mais plutôt des nuances dues à des distances ou des angles de vision différents : pour les uns, plusieurs policiers en particulier, l'ovni était de couleur ambre, pour d'autres, il était rouge luminescent ce qui au degré près, n'est pas inconciliable ; pour quelques-uns, peut-être plus proches, il avait l'apparence d'un objet oblong traversé de plusieurs raies rouges vif dans le sens horizontal... En revanche, tous les témoignages s'accordent sur le bruit strident qu'il émettait, bruit qui était semblable à celui que fait une corde que l'on fait tournoyer très vite... donc une présence certaine.

Ce cas présente un grand intérêt pour plusieurs raisons : - d'abord parce qu'il est rare que la combustion anormale d'un arbre ait été aussi bien observée, par la police et les pompiers, et qu'elle nous soit décrite avec une précision acceptable. - Ensuite, parce qu'il ne s'agit pas de n'importe quel arbre, mais d'un caroubier dont il est précisé qu'il était solide et bien vivant ; or le caroubier est un arbre qui atteint facilement deux mètres de circonférence soit un diamètre de plus de 60 centimètres, ce qui n'est pas négligeable, d'autre part, il ne pousse que dans les lieux humides et son bois est gorgé de sève... voilà qui est plus difficile à enflammer que de la paille ou des végétaux secs ; il n'est pas facile de trouver une explication naturelle valable d'autant plus que la combustion correspondait à l'intérieur du tronc et avait laissé intacte la circonférence puisque les pompiers en « retirèrent » 60 centimètres de cendre.

Mais là encore, le texte de STRINGFIELD est incomplet comme le fut probablement l'enquête et il nous laisse sur notre faim ; on aimerait des explications sur ces « étincelles bleues »... furent-elles nombreuses ? chaudes ou

froides ? Longues ? s'échappaient-elles selon des lignes directrices ou non... ? La cendre et le bois ont-ils été analysés par un laboratoire ?... Nous retrouvons les mêmes lacunes que dans le cas précédent, les mêmes conditions humaines décevantes, mais pouvait-on demander à des policiers locaux ou à des pompiers non accoutumés aux problèmes ovnis autre chose qu'une simple enquête de routine pour un incident si banal... en apparence !

Il ne semble pas exister de cas comparable à celui-là, avec un foyer restreint de combustion, une cendre blanche qui indique une combustion complète et lente et des phénomènes annexes anormaux comme ces étincelles bleues... Le cas de combustion d'arbres en rapport avec le passage d'un ovni le plus connu est celui de Rovigo en Italie dans la plaine du Pô à proximité de l'embouchure du fleuve, donc également dans une zone très humide. Il est signalé par Aimé MICHEL dans son livre « Mystérieux objets célestes » à la journée du 15 octobre 1954, mais il n'est pas détaillé et il semble s'agir d'une combustion totale ; voici les quelques lignes du texte : « Des paysans italiens voient arriver un engin de forme circulaire qui plane lentement et se pose au sol sans bruit. Après quelques minutes d'immobilité, l'engin s'envole verticalement. A l'endroit de l'atterrissement, il y a un cratère de six mètres de diamètre. La terre, comme à Poncey le 4 octobre, a été arrachée par une puissante succion et éparpillée sur les bords du trou. De plus, six peupliers qui se dressaient aux alentours sont carbonisés. »

Le troisième cas est plus ancien puisqu'il date de 1957, mais il ne semble pas avoir été divulgué bien qu'il ait été connu assez vite d'un « des premiers ufologues américains » (5). Il est assez différent des deux précédents et, bien que son rattachement aux cas de crémation spontanée soit discutable, il mérite d'être signalé dans le contexte de cet article.

L'événement s'est passé dans une ferme de la zone agricole de l'Ohio au cours d'une vague ovnis pendant laquelle plusieurs atterrissages furent signalés. Un couple de cultivateurs M. et Mme ALLEN (nom fictif) regardaient la télévision, le soir, lorsque l'image se brouilla et s'éteignit tandis qu'une lumière venant de l'extérieur éclairait la pièce. Intrigué, le couple se précipita à la fenêtre et tous deux virent « un large objet trapu » qui « planait immobile » dans le ciel au-dessus de l'arrière cour de la ferme. Tandis que madame ALLEN continuait d'observer la scène depuis la fenêtre, le mari sortit sur le pas de la porte pour regarder de plus près ce curieux engin. Aussitôt, « l'objet vint droit sur lui. D'abord, paralysé par la surprise, il parvint à reprendre ses esprits et se précipita dans la maison » bientôt il sentit la fièvre monter et deux jours plus tard, il était mort. L'examen médical confirma qu'il avait subi une forte irradiation et que ses entrailles étaient « grillées comme dans un four à micro-ondes ». Par la suite, sa veuve vendit la ferme et se retira dans une autre région pour trouver le dépaysement. C'est là qu'elle raconta ce drame à un ufologue dont le nom n'est malheureusement pas cité.

Devant la gravité d'un tel cas, la première question qui doit se poser est celle de son authenticité et des preuves que l'on en possède en se rappelant la règle fondamentale qui veut que l'importance des preuves fournies soit proportionnelle à l'étrangeté du cas. Or, une fois de plus, c'est l'inverse qui se produit ; l'événement est vaguement daté de 1957 sans précision, vaguement localisé dans l'Ohio, sans plus ; le nom est un nom fictif dans le but louable de préserver la tranquillité de madame ALLEN, mais 20 ans après les faits, c'est long ! Nous en sommes donc réduits à croire STRINGFIELD sur parole alors qu'il tient le cas d'un autre ufologue dont il ne cite même pas le nom... Tant de « cachotteries » sont anormales et font le plus grand tort à l'ufologie... Faisons quand même confiance à l'auteur dont les garanties de sérieux sont prouvées par tout son passé au service de l'ufologie et son travail au sein des groupements américains, mais en précisant bien qu'il est regrettable d'y être obligé.

Le seconde question qui se pose, est de savoir si l'on peut ou non ranger ce cas dans la catégorie des crémations spontanées qui nous intéresse aujourd'hui. La réponse n'est pas certaine car le texte n'est pas assez précis et ne décrit pas l'aspect des brûlures ; il faut cependant noter leur localisation aux intestins de la victime, ce qui est un point de ressemblance non négligeable, tandis que l'aspect incomplet de la combustion en fait douter... Restons sur ce doute en attendant plus de précision si l'auteur veut bien nous en donner.

Par contre, ce cas rejoint en horreur les deux cas connus depuis longtemps de João PRESTES FILHO en février 1946 dans l'état de São Paulo au Brésil et de Ignacio DE SOUZA le 13 août 1967 dans l'état de Goias au Brésil également. Il rappelle également le cas un peu moins dramatique de Stève MICHALAK à Falcon Lake au Canada le 20 mai 1967 et l'on reste désarmé et révolté devant ce qui apparaît comme une agression caractérisée d'êtres humains que rien ne justifie, sauf peut-être dans le cas de Ignacio DE SOUZA qui avait fait usage de son arme à feu le premier, se croyant attaqué et donc en état de légitime défense dans cette région très isolée.

La comparaison entre ces quatre cas dramatiques appelle quelques remarques :

- Notons d'abord que deux cas sont localisés en Amérique du nord et deux en Amérique du sud ; il n'est donc plus possible de prétendre comme le faisaient certains ufologues que les cas de violence étaient l'apanage du continent sud-américain et que l'agressivité des ovni était une sorte de réplique de l'agressivité (réelle ou supposée) de ses habitants.
- Notons de même la brutalité de l'attaque dans les quatre cas ; il s'agit à chaque fois d'une action instantanée, foudroyante, qui n'autorise aucune réplique, ni même aucune défense de l'homme, mais notons également que,

dans deux cas, les épouses des victimes étaient présentes à proximité immédiate de leur mari et qu'elles ont été complètement épargnées ; il s'agit des cas ALLEN et DE SOUZA : L'attaque semble donc être personnelle.

- Notons aussi que, sauf dans un cas, elle est injustifiée et « gratuite », sans aucune raison apparente, ce qui est un point de ressemblance avec les cas de crémations spontanées ; MICHALAK proposait ses services croyant l'équipage de l'ovni en difficulté, Mr ALLEN regardait l'ovni depuis son pas de porte ; João PRESTES FILHO rentrait dans sa maison en revenant de la pêche ; seul Ignacio DE SOUZA, se croyant attaqué fit usage de son arme à feu le premier.

- Dans trois cas au moins, la présence de l'ovni est indiscutable ; pour MICHALAK, l'ovni était au sol et venait de se poser ; pour DE SOUZA, il était au sol et son équipage était sorti ; pour Mr ALLEN, il était proche du sol ; seul João PRESTES FILHO ne parle pas d'ovni, mais d'une lumière aveuglante ; mais il aurait difficilement pu en parler, car son aventure date de 1946, un an avant que l'on ne commence à parler de soucoupes volantes ; le fait que les habitants de son village aient confirmé la présence dans le ciel de lumières nocturnes inconnues semble accréder la thèse de l'ovni.

- Enfin, dans les quatre cas, il s'agit d'irradiations de nature inconnue, peut-être même différentes d'un cas à l'autre, car les symptômes sont différents d'une victime à l'autre ; seul le cas de Mme ALLEN peut autoriser un timide rapprochement avec les crémations spontanées, bien que MICHALAK ait éprouvé des brûlures cutanées assez importantes sur la poitrine... Dans l'ensemble, ces cas évoquent plutôt les rayons X, ou les rayons gamma ou la radio-activité, que des calcinations. (6)

Arrivés au terme de cette première étude consacrée aux cas d'embrasements spontanés et à leurs rapports possibles avec le phénomène ovni, quelles conclusions peut-on dégager ?

Il semble qu'on puisse d'abord affirmer l'existence d'un phénomène encore mal connu de calcination, de combustion ou de crémation « spontanée » selon les cas en présence ; phénomène encore mal connu car mal étudié, puisque la science officielle s'obstine à le nier et ne fait rien pour en faciliter l'étude. Même s'il ne rentre pas dans les normes des phénomènes étudiables en laboratoire et reproductibles à volonté, ce phénomène existe et possède des caractéristiques particulières qui lui sont propres. Nous avons vu que l'embrasement se déclenche brusquement et de façon imprévisible, ce qui surprend toujours les témoins et empêche toute réaction de leur part ; si l'embrasement est immédiat, il ne s'étend pas nécessairement à la totalité de l'objet ou de la victime et cela sans raisons apparentes ; enfin cet embrasement qui semble intentionnel et dirigé contre un objet ou une victime précise se produit sans raisons apparentes et reste un acte « gratuit » que rien n'explique, ce qui contribue beaucoup à le faire rejeter par les scientifiques qui n'étudient que ce qui est rationnel et explicable.

On peut aussi affirmer que les cas d'embrasement spontanés sont très différents des effets calorifiques des ovnis, lesquels présentent au contraire un caractère modéré et relatif, en partie proportionnel à la proximité de l'ovni, une progression lente et un caractère diffus à l'environnement de l'ovni sans viser un objet ou un témoin particulier. Ce sont donc des caractéristiques presque opposées.

Pour ce qui est des rapports avec les ovnis, dans l'état actuel du dossier, seuls quelques cas de calcination et de combustion spontanées peuvent leur être imputables sans trop de controverses ; il en est tout autrement des cas de crémation spontanée qui restent indépendants des ovnis et dépendent d'autres causes encore énigmatiques sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain article qui présentera dans son intégralité le dossier des crémations spontanées tel qu'il se présente actuellement. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui posséderaient une documentation intéressante sur cette question de nous en faire part par l'intermédiaire de « Lumières dans la Nuit » afin de présenter un dossier qui soit le plus complet possible.

NOTES :

5 - Il est possible que ce cas ait été publié en France dans les débuts de l'ufologie, mais il n'a pas été possible d'en retrouver la trace... Si un « ancien » peut nous le confirmer... son témoignage sera le bienvenu.

6 - Parmi les témoins brûlés par les ovnis il ne faut pas oublier les deux sentinelles du fort d'Itaipu au Brésil ou de Mr GILHAM à Merom le 6 Novembre 1957 au Brésil également...

NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Importantes informations sur le crash de Bolivie complémentaires

par Jean SIDER

Le no 180 de LDLN a publié un texte de M. Ignacio DARNAUDE sur le crash de Bolivie du 6 Mai 1978. L'ufologue espagnol tenait ses informations du chercheur argentin M. Pedro ROMANIUK.

Mon intention n'est pas d'entamer une polémique sur les allégations de collègues étrangers, même si elles semblent TRES NETTEMENT au-dessus de la réalité. Mais il se trouve que j'ai pu obtenir des renseignements DE SOURCE OFFICIELLE, et il m'a semblé utile de les communiquer à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'ufologie.

Le premier organe de presse U.S. à publier la nouvelle du crash de Bolivie, fut un journal de Madison (Wisconsin), dans une édition du 16 Mai 1978. Notez le décalage : date du crash, 6 Mai 1978, dépêche publiée, 16 Mai 1978. Nous expliquerons plus loin ce décalage.

Le 18 Mai, le groupe privé américain C.A.U.S. (1) que dirige M. Todd ZECKEL, ufologue bien connu aux U.S.A. pour avoir divulgué l'implication de la C.I.A. sur les affaires d'OVNIS, téléphonait à la N.A.S.A. pour tenter de glaner des renseignements sur ce crash. Curieusement, toutes les personnes qui auraient été susceptibles de répondre, furent annoncées « grippées », ce qui trahissait ainsi un embarras évident. Finalement une nommée Debbie RAHN donna quelques bribes d'informations communiquées par l'ambassade U.S. à La Paz, récoltées d'ailleurs dans la presse bolivienne ! Un objet inconnu s'était écrasé près de la frontière argentine et la B.A.F. (2) investigait les lieux. Cependant, l'allégation émanant de l'agence U.P.I. (3), selon laquelle des gens de la N.A.S.A. enquêtaient sur place, était démentie. Le porte parole de la N.A.S.A. renvoyait C.A.U.S. au Colonel EDDINGTON, du Département d'Etat (D.E.).

C.A.U.S. contacta donc le Colonel EDDINGTON, responsable de l'OES/APT/SA (4) du Département d'Etat, qui fut d'abord évasif, puis spécifia qu'il n'avait aucune information de première main, mais que selon une source de seconde main, un objet en forme d'œuf et de 4 m de diamètre se serait écrasé. Le Colonel émit l'avis que cet objet pouvait être un réservoir de fusée porteuse qui aurait réintégré l'atmosphère terrestre.

C.A.U.S. obtint ensuite de Bod PRATT, célèbre reporter U.S. écrivant pour diverses publications dont

le « National Enquirer », quelques renseignements supplémentaires. PRATT, connu pour son loyalisme, était allé sur place en Bolivie, envoyé par le « National Enquirer » dont les moyens financiers sont énormes (5.200.000 exemplaires tirés chaque semaine !). Il s'y rendit d'ailleurs à deux reprises : en Mai, puis en début Juin. Le reporter U.S. avait pu interroger de nombreuses personnes, dont certaines prétendaient avoir vu l'engin effectuer « une série de manœuvres » avant d'exploser et de percuter la montagne. Selon Pratt, il y aurait eu 2 explosions : La première aurait été formidable et entendue à 140 kms aux alentours, la seconde de plus faible intensité. PRATT, avec l'argent de son éditeur, loua un avion de tourisme et survola le lieu présumé du crash ainsi qu'une zone importante de la région concernée. Il repéra un récent éboulement de rochers dont certains portaient des traces manifestes de calcination. Le journaliste U.S. prétendait d'autre part que des fonctionnaires américains enquêtaient sur place mais indiquait qu'ils ne semblaient pas être très actifs.

C.A.U.S. reprit contact avec le Colonel EDDINGTON pour lui transmettre ce que PRATT lui avait communiqué, mais l'officier resta de marbre, précisant qu'il avait fait des démarches auprès des autorités boliviennes, et que rien n'était vrai dans ce que prétendait PRATT !

Ce dernier déclara d'ailleurs le 19 Juin, que l'histoire du « crash » de Bolivie avait été magistralement blackoutée par les autorités, « assassinée » pour reprendre sa propre expression.

Tout semblait donc se diriger vers un « cover-up » parfait, quand C.A.U.S. décida de relancer la N.A.S.A au sujet du contenu de la dépêche diffusée par U.P.I., qui situait le crash près du village de PADCAYA (21°52' sud-64°04'6' ouest). La grande agence spatiale U.S. se retrancha à nouveau derrière le message de l'ambassade U.S. à La Paz, précisant que sa teneur ne reprenait que des informations puisées dans les journaux locaux.

Le Colonel EDDINGTON, re-contacté à son tour par C.A.U.S. répéta sa théorie de l'étage-réservoir de fusée porteuse réintégrant l'atmosphère, manifestant une certaine nervosité en stipulant que son service n'était pas habilité pour déterminer si cette affaire était vraie ou fausse ! Cependant il admit, après s'être calmé, avoir reçu une information NON CERTIFIÉE, indiquant qu'un objet en forme d'œuf,

faisant 4 m de diamètre, avait été découvert ! Le Colonel mettait l'accent, toutefois sur cette information, qui, si elle était exacte, le confortait dans son opinion sur la théorie de l'objet spatial d'origine terrestre.

C.A.U.S. flairant quelque chose, fit une demande réglementaire auprès du Département d'Etat pour obtenir des renseignements sur ce crash. Après «s'être fait tirer l'oreille», une certaine Mary SPRUELL, du Service des Informations Officielles du D.E. accepta de transmettre à C.A.U.S. un dossier contenant : la réponse à la demande de C.A.U.S. stipulant que le D.E. avait 6 documents dans ses archives concernant le crash de Bolivie, et la photocopie de 5 de ces documents ! Apparemment, les autorités officielles acceptaient de lever une partie du voile. Trois documents n'avaient pas subi de degré de classification et n'avaient guère d'intérêt, un quatrième avait été «confidentiel», un cinquième «secret», mais ces deux dernières pièces avaient été déclassifiées.

Un document était le message envoyé le 15 Mai 1978 à 19 h 09 par l'ambassade U.S. à La Paz au Secrétaire du Département d'Etat, avec copie au Bureau des Affaires Politico-militaires du D.E., à la C.I.A., à la N.S.A. (5), à la N.A.S.A, ainsi qu'à d'autres organismes intérieurs ou extérieurs au D.E. Il portait la mention : «IMMEDIATE», qui est la désignation utilisée pour les situations graves touchant la sécurité nationale, un renseignement vital relatif à la Défense Nationale, etc... et était libellé ainsi :

Sujet : Chute d'un objet spatial.

10) La presse Bolivienne fait part ce matin de la chute d'un objet tombé du ciel. Les journaux citent la version d'un correspondant de presse de la ville de Salta, EN ARGENTINE l'objet a été découvert près de la ville bolivienne de Bermejo (22°45' Sud-64°20' Ouest). Il est décrit en forme d'œuf, métallique, et de 4 m de diamètre.

20) L'Armée de l'Air Bolivienne a l'intention de mener des investigations pour déterminer la nature et la provenance de l'objet.

30) Il est demandé au D.E. de faire vérifier par les agences gouvernementales appropriées, tout ce qui concerne cette affaire, afin de faire la lumière sur cet objet allégué. Cette région est généralement réputée pour avoir fourni de nombreuses observations d'OVNI ces dernières semaines. Signé : Paul BOEKER (6).»

Notez déjà, qu'au départ de toute cette affaire, l'information du crash VIENT D'UN CORRESPONDANT ARGENTIN, ce qui est tout de même abnormal puisque l'incident concerne les autorités BOLIVIENNES.

Le D.E. répondit à Mr BOEKER le 18 Mai, par un message «IMMEDIATE», classifié «secret», et rédigé par le service du Colonel EDDINGTON. Voici son contenu :

Sujet : Chute d'un objet spatial. Réf. La Paz 3804

1) - Nous avons obtenu des informations préliminaires par cable référé ci-dessus et le F.B.I.S. (7), par cables du Panama le 14 Mai à 23 h 57 et du Paraguay le 16 Mai à 19 h 13, qui ont été vérifiés par les agences gouvernementales appropriées. Aucune corrélation avec des objets spatiaux connus ayant pu réintégrer l'atmosphère terrestre le 6 Mai 1978 n'a pu être faite. Cependant nous continuons à examiner toutes les possibilités.

2) - Nous attirons votre attention sur le document A. 6343 du 26 Juillet 1973 qui fournit des indications succinctes pouvant aider à reconnaître des objets spatiaux qui ont été trouvés. En particulier, des renseignements relatifs à des observations faites avant impact noté, les directions des trajectoires, le nombre d'objets observés, l'heure des impacts, ainsi que des descriptions détaillées incluant toutes précisions pouvant vous être utiles. Signé : VANCE». (Document du D.E. n° 126725).»

A peu près au même moment le Project MOONDUST entra en action. Le Project MOONDUST est un programme d'études sur les débris de corps spatiaux étrangers, mis en œuvre par l'Air Forces Systems Command's Foreign Technology Division, qui se traduit facilement, en abrégé : FTD/SDM, et qui est basé, tenez-vous bien, à . . . WRIGHT PATTERSON AFB (Ohio) !!! (Tiens, tiens, tiens . . . !) La Division réservée à la technologie étrangère, le FTD, envoya un message «confidentiel» NOFORN (8) le 19 Mai 1978, qui bien entendu, se référât aux articles de presse américano-latine et proposait l'intervention du Project MOONDUST. Il était adressé au D.E. mais n'a pas été donné en copie à C.A.U.S. et on peut facilement deviner pourquoi. C.A.U.S. pense qu'il représente le 6me document signalé dans les archives du D.E. par la lettre qu'il reçut en réponse à sa demande réglementaire de renseignements. En effet, le contenu de cette offre de service exceptionnelle devait expliquer la RAISON motivant cet intérêt et la SOURCE OFFICIELLE justifiant cette raison. WRIGHT PATTERSON AFB devait avoir obtenu des renseignements SURS justifiant son intervention.

Pour bien comprendre cela, il faut rappeler que WRIGHT PATTERSON AFB, base de l'U.S. Air Force située à Dayton (Ohio) abrite (et abrite encore) de nombreuses commissions militaires désignées pour enquêter sur les OVNI ! C'est ainsi qu'elle vit défiler successivement : l'A.T.I.C., le Project SIGN, le Project GRUDGE, le New-Project GRUDGE (Project BEAR), et le Projet BLUE-BOOK. Ça, c'est la partie officielle.

Officieusement par contre, s'il faut en croire de TRES NOMBREUX chercheurs privés américains, tels Léonard STRINGFIELD ou Jérôme CLARK, WRIGHT PATTERSON AFB (AFB = Air Force Base) continuerait à centraliser toutes les informations relatives aux OVNI et posséderaient quelques pièces sévèrement gardées où même le sénateur ROCKFELLER, ex-vice-président des Etats-Unis, ne pût avoir accès lorsqu'il en fit la demande officielle. Ces pièces

renfermeraient des PREUVES MATERIELLES ABSOLUMENT IRREFUTABLES sur la réalité des OVNI (Débris de «soucoupes écrasées», ainsi que cadavres d'occupants, s'il faut en croire le remarquable ouvrage de Léonard STRINGFIELD : «Situation Red-The UFO Siege»).

Le 24 Mai 1978, l'U.S. DAO (9) à La Paz, transmit un cable «confidentiel» NOFORN au FTD/SDM et au Q.G. de l'U.S.A.F. à Washington D.C. service de l'AFINYSA (10), avec copie au DIA/DC-4B/DT-3B (II), au NORAD-COC/DOFS (12), ainsi qu'au D.E. En voici la teneur :

«Sujet : MOONDUST (U) (13) Réf : FTD.CONF. NOFORN du 19 Mai 1978 à 19 h 18, même sujet, document du D.E. n° 126725 classifié «secret». 1) -C/NOFORN- Ce bureau a essayé de vérifier les informations mises en évidence dans les références du message du FTD et parues dans la presse locale. Le Chef d'Etat-Major des B.A.F. selon le DATT/AIRA (14), a indiqué que des avions de la B.A.F. avaient survolé le secteur où l'objet était sensé être écrasé, mais leurs recherches n'ont rien donné. De plus, le DATT/AIRA bavarda avec le Commandant en chef de l'Armée Bolivienne à l'époque des investigations, et ce dernier informa le DATT/AIRA que les fouilles entreprises par l'Armée sur les lieux du «crash» s'étaient soldées par un bilan négatif. Le Cdt en Chef concluait en disant que RIEN N'AVAIT ETE DECOUVERT à ce jour (19 Mai), qu'il y ait eu ou pas d'objet spatial écrasé ! (U) — Nous vous informerons de tout ce que nous pourrons découvrir à ce sujet — GDS 31 DEC. 84 (15)».

Ainsi, le 19 Mai 1978, OFFICIELLEMENT, il n'y avait pas de débris retrouvés, tandis que la première dépêche citée par la presse bolivienne du 15 Mai 1978 (d'un correspondant ARGENTIN) parlait déjà d'un objet ovoïde de 4 m, métallique, et DECOUVERT près de Bermejo, EN BOLIVIE.

Nous verrons plus loin pourquoi cette information peut être qualifiée de MENSONGERE, je veux parler de celle diffusée par la presse.

C.A.U.S. put établir que le contenu du cable cité plus haut était basé sur les résultats obtenus par une expédition de militaires de l'Armée Bolivienne accompagnant des scientifiques, et revinrent une 2me fois sur les lieux présumés du crash, le 21 Mai 1978. De plus, C.A.U.S. acquit la certitude que cette expédition ne fut pas conduite sur le Cerro Bravo (Lieu OFFICIEL du crash allégué), car ses versants étaient trop escarpés, pratiquement impossibles à négocier.

Après le retour de la première expédition, un jeune astronome Bolivien, qui avait fait partie de la première équipée, survola le Cerro Bravo dans un avion militaire piloté par un officier de la B.A.F., fit 5 ou 6 passages au-dessus du secteur où il avait, au sol, repéré un important éboulement rocheux. Et ainsi, il fut absolument convaincu que, seul, un objet ayant percuté violemment la montagne, avait pu provoquer cet éboulement.

C.A.U.S. obtint ces précisions d'une source qu'il prétend TRES SURE, mais anonyme hélas, et cela est bien regrettable. Toujours de la même manière, C.A.U.S. apprit qu'une autre expédition (la 3me donc), composée de trois officiers de la B.A.F. et d'un guide, partit à dos de mulets vers le site le 23 Mai 1978 pour y parvenir à pieds le 25. (Cette région est non seulement très inhospitalière, mais aussi très difficile d'accès). Les officiers, auraient effectivement constaté que quelque chose s'était écrasé sur la montagne, mais ne purent retrouver aucun débris. Leurs affirmations s'appuyaient sur le fait que l'éboulement rocheux était récent, et était surtout constitué de gros blocs de pierre de 3 m de haut et de 2 m de diamètre en moyenne. Ils découvrirent une «tranchée» parallèle à l'éboulement, de 3 à 4 m de large au sommet. Une certaine quantité de rochers semblait avoir subi les assauts d'un feu intense. L'herbe, autour de l'éboulement et au sommet de celui-ci, était brune et désséchée sur une longueur de 100 m environ, tandis qu'au delà, elle était d'un beau vert.

Une autre expédition (la 4me semble-t-il) retourna sur le site, le 27 Mai, mais C.A.U.S. ne put savoir si les résultats qu'elle obtint furent communiqués au Gouvernement U.S. Le dernier document cédé à C.A.U.S. par le D.E. ne fait aucune allusion aux informations récoltées par la source TRES SURE MAIS ANONYME de C.A.U.S. Ceci dénote, à coup sûr, un BLACK-OUT AUTOMATIQUE SUR CE GENRE D'AFFAIRE, car les renseignements livrés par cette SOURCE TRES SURE (un fonctionnaire U.S. bien placé, apparemment), ne justifiaient pas une telle mesure.

La date de la PREMIERE Expédition n'a pas été communiquée à C.A.U.S. Elle est très importante, nous verrons tout à l'heure pourquoi. Cependant nous pouvons la reconstituer. En effet, si nous nous référons au message envoyé par l'Ambassade US de la Paz le 15 Mai, Mr Paul BOEKER, indiquait que l'Armée Bolivienne AVAIT L'INTENTION de mener des investigations etc... (c'est le 2me paragraphe de son message). Comme la 2me expédition eut lieu le 21 Mai, nous pouvons dire que la première expédition fut conduite entre le 15 et le 21 Mai. Autrement dit, aucune expédition n'avait été organisée avant le 15, donc AUCUN OBJET N'AVAIT PU ETRE REUPERE A CETTE DATE !!! J'ai pu apprendre par une correspondante privée que la raison de ce décalage, entre la date du crash et celle de la date reconstituée à peu près de la première expédition, était due aux intempéries qui se succédèrent sans discontinuer sur cette zone particulièrement défavorisée du point de vue climatique durant cette dizaine de jours.

Ceci dit, nous pouvons penser que la première expédition mit cependant la main sur quelque chose pas forcément un morceau d'appareil, mais peut-être une constatation DE PREMIERE IMPORTANCE. Car Wright Patterson AFB, par l'intermédiaire de son Project MOONDUST chapeauté par le FTD/SDM, expédia son offre de service par le message cité plus haut, le 19 Mai 1978, probablement renseigné par un agent en poste à La Paz. Donc la première expédition était déjà rentrée le 19 Mai et dût, au mieux, partir

le 16 ou le 17. Cette information provoqua la proposition de l'intervention de MOONDUST, qui je vous le rappelle, s'intéresse aux DEBRIS DE CORPS SPATIAUX ETRANGERS ! Certains d'entre vous peuvent donc parfaitement supposer ou même être persuadés qu'il y a donc eu des épaves récupérées. C'est possible mais, je l'ai dit : OFFICIELLEMENT, il n'y a rien de trouvé.

Cependant, par déduction, nous pouvons retenir qu'effectivement il y a eu au moins un objet MATERIEL de découvert, un éclat de métal peut-être, mais sûrement pas «l'œuf de 4m» entier, qui, s'il a vraiment existé, a dû être disloqué et ses débris éparpillés aux alentours. Car le Project MOONDUST n'est mis en branle que S'IL Y A DEBRIS DE RETROUVES, en principe tout du moins.

Or, il existe entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. un accord OFFICIEL prévoyant la remise IMMEDIATE de corps spatiaux trouvés par l'un et appartenant à l'autre des 2, pays. D'autre part nous savons que les Etats-Unis (et très certainement l'URSS) ont un système de détection et de surveillance radar EXTREMEMENT EFFICACE qui suit 24 h sur 24 h TOUT CE QUE L'HOMME a envoyé en orbite autour de sa planète. C'est le NORAD qui possède ce réseau de surveillance en charge, qu'on appelle le S.P.A.D.A.T.S. Cet organisme effectue quotidiennement 15.000 vérifications destinées à la surveillance des quelques 4500 satellites qui tournent actuellement autour de notre globe. Ce réseau calcule par ordinateurs les paramètres des orbites jusqu'à la réintégration de l'objet dans notre atmosphère. Il peut donc PREVOIR la date, l'heure, et le lieu exact (à quelques centaines voire de dizaines de mètres près) de l'impact d'un objet précis, répertorié, donc IDENTIFIÉ. Les Russes, nous pouvons en être sûrs, ont les mêmes moyens donc les mêmes possibilités.

Par conséquent, si l'Objet en question était américain le Project MOONDUST ne se serait pas manifesté puisqu'il ne s'intéresse qu'aux corps spatiaux ETRANGERS. Il n'est pas Russe non plus, puisque l'URSS surveille avec beaucoup d'attention les satellites ou autres corps orbitaux (surtout les siens) et qu'elle aurait IMMEDIATEMENT réclamé son bien qui le lui aurait été remis (ou les restes qui auraient pu être trouvés) sans faire d'histoire, aussi bien du côté américain que du côté bolivien, et le Project MOONDUST se serait bien gardé de bouger, son initiative risquant de déboucher sur un incident diplomatique pouvant être lourd de conséquences. Donc logiquement, nous pouvons conclure, que le crash de Bolivie est relatif à un objet n'appartenant ni à l'URSS, ni aux USA, mais qu'il est prématuré de dire qu'il s'agit d'un OVNI. En effet, d'autres pays ont lancé des satellites : la France, le Royaume-Uni, le Japon, la Chine Populaire, et quelques autres encore.

Mais le fait au Project MOONDUST d'être basé à WRIGHT PATTERSON AFB, peut laisser supposer que cet organisme est surtout prévu pour investiguer des cas de crash d'OVNI, la terminologie «corps

Spatiaux Etrangers», pouvant sous-entendre «ETRANGERS A LA TERRE». Toutefois, ceci ne résoud pas le mystère du crash bolivien, loin s'en faut.

Cependant, vous aurez noté la concordance des allégations faites par l'astronome Bolivien, les officiers de la 3me expédition, et surtout le reporter Bob PRATT qui survola le secteur, au sujet de l'éboulement, Bob PRATT, financé par un important hebdomadaire U.S. était le seul enquêteur privé ayant les moyens de se payer le luxe d'un survol aérien sur cette zone sauvage très éloignée des terrains d'aviation. Je doute que Mr. Pedro Romaniuk ait eu autant d'atouts dans son jeu. Du reste, si Bob PRATT avait vu quoi que ce soit ressemblant à un cratère de 1500 m de long, de 500 m de large et de 400 m de profondeur il l'aurait HURLE AU MONDE ENTIER AVEC PREUVES PHOTOGRAPHIQUES A L'APPUI.

Quant aux allégations de Mr Pedro Romaniuk, elles ont peut-être été faussées par la misère extrême des villageois des lieux concernés, dont certains, voyant là une source de profits, auraient vendus de fausses informations à un enquêteur particulièrement crédule. C'est la seule façon de ne pas me montrer trop dur envers un collègue étranger.

Jean SIDER

Renvois :

1 — Citizen Against UFO Secrty (Citoyens contre le secret sur les OVNI).

2 — Bolivian Air Forces (Armée de l'Air Bolivienne).

3 — United Press International.

4 — OES : (Bureau of) Oceans (and International) Environmental and Scientific (Affairs).

APT : (Advanced and) Applied Technology (Affairs)

SA : (Office of Technology Policy and) Space Affairs.

5 — National Security Agency (La D.S.T. américaine).

6 — Ambassadeur des Etats-Unis en Bolivie au moment des faits.

7 — Foreign Broadcast Information Service. (Unité de la C.I.A. qui contrôle les informations divulguées par la presse étrangère).

8 — No Dissemination To Foreign Nationals (Aucune divulgation aux ressortissants étrangers). Ici, à ne pas divulguer aux Boliviens.

9 — United States Defense Attaché Office. (Bureau de l'Attaché du Ministère de la Défense des Etats-Unis).

10 — Air Force Intelligence Science and Technology Branch. (Un des nombreux services de Renseignements de l'Armée de l'Air U.S.)

11 — DIA : Defense Intelligence Agency (Autre service de Renseignements). DC-4 B : c'est l'abréviation de «Guidance and Requirement Branch, Human Resources Division, Directorate of Collection Operations». DT-3B : c'est l'abréviation de : «Technical Data and Foreign Material Branch, Directorate of Scientific and Technical Intelligence». (Ce sont des sous-groupements de ce service de Renseignements).

12 — NORAD : North American Air Defense Command (Incluant le Canada). COC : Combat Operations Center (P.C. opérationnel). DOFS : c'est l'abréviation de : «Aerospace Defense Command Space Operations Division».

13 — Unclassified : Non classifié, ou aucun degré de secret.

14 — DATT/AIRA : c'est l'abréviation de : «(US) Defense Attaché's Air Attaché».

15 — General Declassification Schedule (Plan Général de Déclassification). La date du 31 Décembre 1984 étant prévue comme limite du degré de secret. Normalement, ce document n'aurait pas dû être déclassifié fin Août 1978 !

+ Correspondances personnelles.

Nota : Les informations OFFICIELLES de cet article sont contenues dans les Bulletins de C.A.U.S. (Just Cause) suivants :

Vol. 1 no 2, Vol. 1 no 3, Vol. 1 no 5.

C.A.U.S. (Directeur : Mr Todd ZECKEL), P.O. Box 4743, ARLINGTON, Virginia 22204, U.S.A.

PRECISION DE Jean SIDER :

En ce qui concerne les documents obtenus par CAUS, le fait que certains furent classifiés puis déclassifiés ne doit pas vous étonner.

En effet, depuis l'établissement du FREEDOM OF INFORMATION ACT, en français : Loi sur la Liberté de l'Information, tout citoyen américain peut demander à l'administration qui le détient, tout renseignement qui l'intéresse. Bien entendu, les informations classifiées ne sont pas cédées. Aussi, lorsque dans mon article j'ai mentionné : «Après s'être fait tirer l'oreille», cela résumait une demi-page de texte où CAUS expliquait qu'avant d'obtenir ces documents, il échangea avec le Département d'Etat une correspondance importante qui eut bien du mal à aboutir, l'administration concernée ne voulant pas, au début, céder quoi que ce soit. Finalement, l'incident ayant été reconnu comme diffusible au grand public, donc étant couvert par le Freedom of Information Act, le D.E. dut se résoudre à «lâcher du lest».



ceux atterrissements en Estonie

par JURI LINA

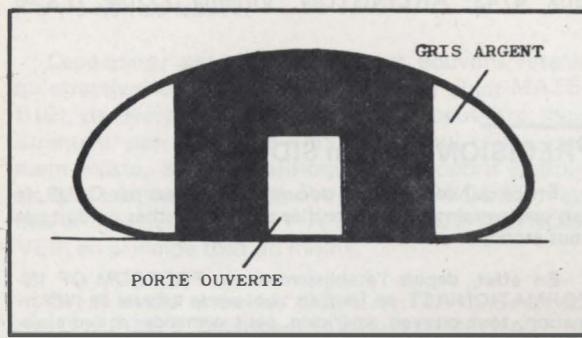
traduit de l'anglais
par Jean SIDER

au village de Liiduvere qui se situe à 6 kms de la ville de Suure-Jaani.

Par un beau jour d'été de l'année 1950, une petite fille de 6 ans (née en 1944), résidant à Liiduvere, aperçut un objet qu'elle assimila à un «aéroplane», se trouvant près de la ferme familiale, dans un champ de trèfle entouré de zones boisées.

Le témoin se souvint d'avoir éprouvé l'envie soudaine de se diriger vers l'objet, ce qu'elle fit. L'objet-

aéroplane se situait à environ 300-400 m de la ferme, était en forme de cigare et d'une longueur estimée à 6 m approximativement. Ses deux extrémités étaient d'une couleur gris-argenté. La partie centrale étant noire, dans laquelle se distinguait une entrée (voir croquis). Le témoin ne nota ni ailes ni roues.



Quatre petits hommes s'activaient autour de l'engin. Ils étaient d'une taille un peu plus élevée que celle de la fillette. Leur tenue était extraordinaire : c'était un vêtement d'un vert brillant. Leur visage était découvert et d'un rouge plus prononcé que celui de certains hommes. De plus ils portaient une sorte de capuchon si ajusté qu'il rendait leur visage ovale. Le témoin ne put se souvenir de l'apparence de leurs mains. Mais ils se déplaçaient avec gaucherie. L'un d'entre eux avait un pied levé et s'en servait pour marteler la paroi de l'engin. De plus, le témoin se souvint de l'étrange fixité de leurs yeux.

La petite fille engagea la conversation avec les créatures et leur expliqua quelque chose à grand renfort de gestes. Les petits hommes l'écouterent puis lui répondirent. Le témoin ne se souvint plus de la tenue de cet échange, mais il n'y eut pas à proprement parlé des mots d'articulés, mais plutôt une sorte de dialogue télépathique, tels qu'en rapportent certains témoins de notre époque. Au milieu de la «conversation», la fillette fut saisie d'une peur subite (peut-être provoquée par l'étrangeté de leur regard). Elle prit ses jambes à son cou pour filer droit vers le toit familial. Elle eut quand même l'idée de jeter un coup d'œil derrière elle pour apercevoir l'engin décoller lentement, sans le moindre à coup, et sans le moindre bruit. Malgré le fait qu'elle narra les faits à sa grand-mère, et un peu plus tard à sa mère, personne ne la crût.

Le lendemain, elle retourna dans le champ, espérant revoir l'engin, qui bien entendu n'y était pas. Mais dès qu'elle fut parvenue à proximité du lieu d'atterrissement, elle fut prise d'une peur intense. Cette frayeur l'habita pendant pas mal de temps et elle fut longue à pouvoir la faire disparaître.

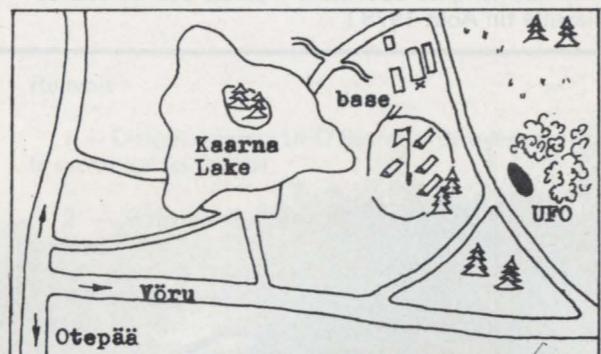
Dans son esprit d'enfant, la notion d'avion s'associa à l'objet en forme de cigare qu'elle avait aperçu dans le champ, au point que plus tard, quand elle vit de véritables aéroplanes, elle les trouva vraiment insolites du fait de leurs ailes !

Le témoin a été interrogé par l'ufologue Tunne Kelam.

Cas no 2 :

Au cours de l'été 1968, trois jeunes filles de 14 ans furent témoins d'un cas extraordinaire dans le sud de l'Estonie. A cette époque-là, la presse écrivait parfois des choses diverses sur les OVNIS et les visiteurs d'outre-espace, aussi les adolescentes étaient-elles particulièrement avides d'être confrontées à un incident de ce genre. Leur désir devint une réalité alors qu'elles se trouvaient en vacances au lieu-dit «Veski», où se trouvait une colonie de vacances appartenant au Collège d'Education Physique de Tartu. L'une des observatrices, qui a tenu absolument à garder l'anonymat, prétextant sa position sociale, fit la déclaration suivante, enregistrée le 4 Mai 1977 :

«Pendant l'été de l'année 1968, je passais mes vacances avec mes amies, au Lac Kaarna près d'Otepää. Dans la nuit du 20 Juillet, entre minuit et 01 h, quelque chose d'étrange se produisit. Nous étions assises autour d'une table de bois, derrière la maison, aux places où nous avions l'habitude de nous mettre pendant les repas. Je me souviens qu'il régnait un silence inaccoutumé et que la nuit était éclairée d'une forte lune.»



«Soudain nous remarquâmes une «brillante étoile» se déplaçant à grande vitesse dans le ciel. Bientôt, elle rejoignit un objet en forme de cigare qui était brusquement apparu, mais en quelques secondes tout avait disparu. Comme il se faisait tard, nous décidâmes d'aller au lit. Il est intéressant de noter que nous éprouvâmes pendant tout ce temps, une sorte d'impression de menace, un peu comme si nous pressentions l'arrivée d'un mystérieux événement. Ce sentiment nous glaça le sang, même lorsque nous fûmes à l'intérieur de la maison. Le fait d'avoir aperçu ce grand objet en forme de cigare augmentait notre frayeur. Alors que je commençais à me déshabiller, la chambre fut soudain inondée d'une forte luminosité. Mon amie cria : «Regarde ! Qu'est-ce que cela ?». Je me retournai vers la fenêtre et vis un gros objet brillant, distant d'une cinquantaine de mètres.»

«Je pensai tout d'abord à un bus. Il était environné de faisceaux de projecteurs rouges-oranges et jaunes.

Nous étions aveuglés par cette lumière, mais bientôt tout s'éteignit sauf qu'il demeura une lueur nébuleuse imprécise néanmoins perceptible. Puis l'engin commença à irradier d'une lumière bleue-verte. Nous pûmes également voir une bande de même couleur qui semblait faire le tour de l'objet qui parut diminuer de taille. Sa forme rappelait plus ou moins un disque. Cette lumière bleuâtre était étrange : elle illuminait les bois environnants et nous remplissait de frayeur.»

«L'objet resta dans notre champ de vision pendant 5 minutes environ. Puis nous percevîmes un faible bourdonnement et il partit. Mais nous ne pûmes pas le voir décoller ; il disparut derrière les taillis de broussailles qui bordaient le chemin vicinal.»

«C'est alors que j'éprouvai un besoin immédiat de sortir, bien que je m'étais trouvée immobilisée de stupeur pendant que j'observais l'objet. Je sortis donc, et lorsque je parvins au coin de la maison, j'entrevis une petite silhouette de forme humaine à l'endroit où s'était trouvé l'engin, et qui ressemblait à une femme. Elle pouvait être d'une taille se situant entre 1,40 m et 1,50 m et avait une sorte de bande d'une couleur argent très brillant, en travers de la poitrine. La créature s'évanouit soudainement dans les airs. Je ne pus l'observer que pendant un moment très bref, puis je retournai dans ma chambre.»

«Le lendemain matin, après une nuit agitée, nous décidâmes d'essayer d'en apprendre davantage sur cette affaire. A l'endroit où l'objet avait été vu, le sol semblait avoir été brûlé comme si une grosse quantité de chaux y avait été placée au point de roussir l'herbe. Cet endroit brûlé avait vaguement la forme d'un cercle de 2m de diamètre à peu près. Ce qui était curieux, c'était le fait que sur une distance de 30 m jusqu'au chemin vicinal, il y avait des empreintes étranges dans le sol, comme si l'objet s'était déplacé par bonds. Le matin donc, nous racontâmes notre histoire à nos amies en décrivant tout ce qui s'était passé, mais elles ne nous prirent pas très au sérieux. On nous conseilla de ne plus penser à cela et ne pas trop ébruiter cette affaire.»

«Mais les préposées aux cuisines, qui avaient fait une promenade en bateau sur le lac dans la soirée, disaient avoir entendu un bruit violent vers minuit. Nous fûmes plutôt surprises parce que nous n'avions perçu aucun tintamarre, bien que nous nous trouvions au sommet d'une colline, à seulement 50m du lac.»

LE SOUTIEN DE NOS LECTEURS

Grace au concours d'innombrables lecteurs, LDLN poursuit son chemin sur lequel se dressent bien des obstacles. Tous ensemble nous les surmontons au fil des ans. Nous exprimons ici notre vive gratitude à tous ceux qui contribuent à notre action; soit sur le terrain, par leurs enquêtes, soit par leurs travaux de recherche, de traduction, etc, ou encore par leurs versements de soutien, ce qui permet de limiter au

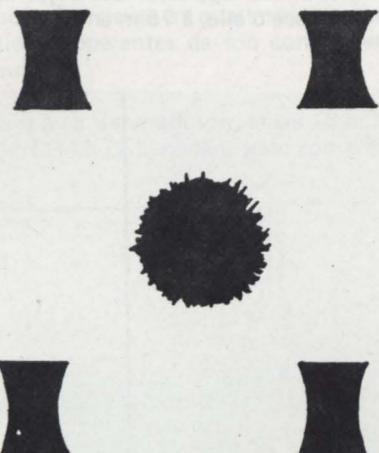
maximum les hausses de tarif. Et nous tenons à exprimer ici notre vive reconnaissance à M. Stanowsky, de HOLLANDE, qui nous a si généreusement offert son soutien sur le plan matériel.

Ce cas a été investigué par l'ufologue Jüri Lina.

Celui-ci, lorsqu'il effectua les vérifications qui s'imposaient, s'aperçut que l'objet et la créature allégués devaient se trouver au moins à une distance de 150 m de l'observatrice. En outre, la succession de traces devait faire 180 m de long et non pas 30 m comme l'avait précisé le témoin.

Il découvrit d'autre part, que les professeurs ne se souvenaient pas de cette affaire, ou n'en avaient pas entendu parler. Par contre, la mère du témoin principal, des amis de sa famille, ainsi qu'une ancienne employée du camp de vacances (mère d'une de ses compagnes d'alors confirmèrent des dires du témoin. Ils se rappelaient avoir entendu la jeune fille rapporter cette étrange histoire survenue au cours de 1968.

L'étrange empreinte notée se répétant sur une distance de 180 m faisait 20 cm de diamètre (voir croquis).



Atterrissage d'ovni avec sortie d'humanoïde

au lieu-dit Fontfauret
Commune de Rampieux (Dordogne)

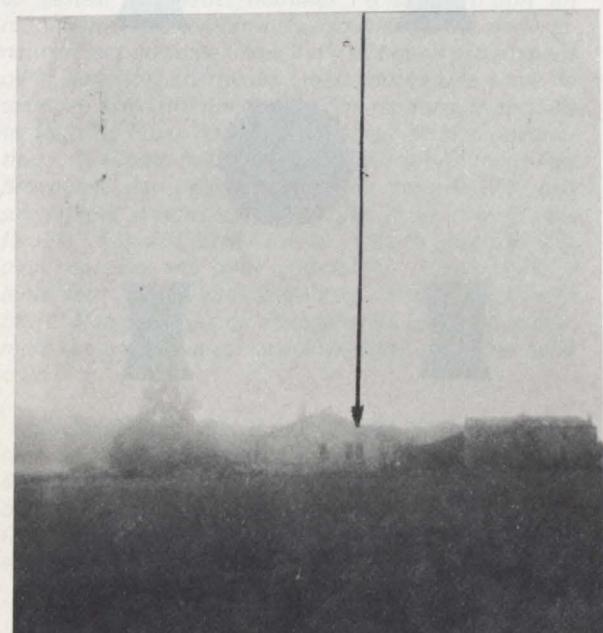
Enquête de
MM. R. et Ph. DARNAUDGUILHEM

Les faits - L'objet

En guise de préambule, nous dirons combien il est regrettable que l'enquête que nous venons d'effectuer, n'ait pas été faite à une date plus rapprochée des faits.

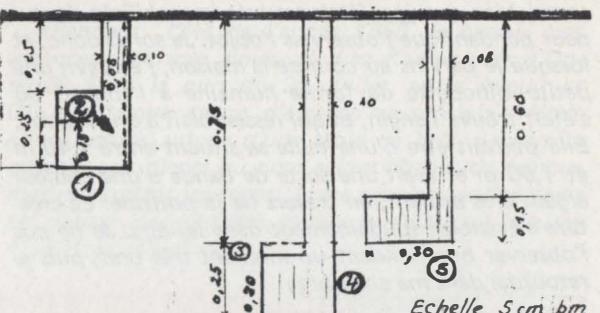
Ceux-ci se sont passés, en effet, le Vendredi 9/12/1977.

Il est à ce moment là entre 18 h 15 et 18 h 45. La nuit est tombée, CHANTAL, le témoin, vient de terminer ses devoirs dans la cuisine. Elle se dirige vers la fenêtre donnant sur un grand pré, et se dispose à fermer les volets quand, à travers la vitre, entre les rideaux légèrement tirés, elle aperçoit, venant de la direction S - ou S.W. elle ne peut le préciser, un objet volumineux, d'environ 7 mètres de longueur et de 2 m 50 à 3 m de hauteur, d'un rouge brillant, de forme comparable, selon ses dires, à un œuf aplati aux deux bouts, qui se déplace à vitesse très lente (20 à 30 km/h), sensiblement au-dessus des arbres bordant le champ à sa limite opposée. Cet objet va se poser dans le pré, en face d'elle, à 75 m environ.



Maison d'habitation prise des lieux du 1er atterrissage - Fenêtre derrière laquelle est le témoin

Auparavant, durant la courte trajectoire, s'offrant à ses yeux, rien de particulier. Mais, dès que l'objet amorce la descente, qui lui a paru se faire sans ralentissement notable, elle voit sortir successivement de dessous l'objet 3 ou 4 pieds.



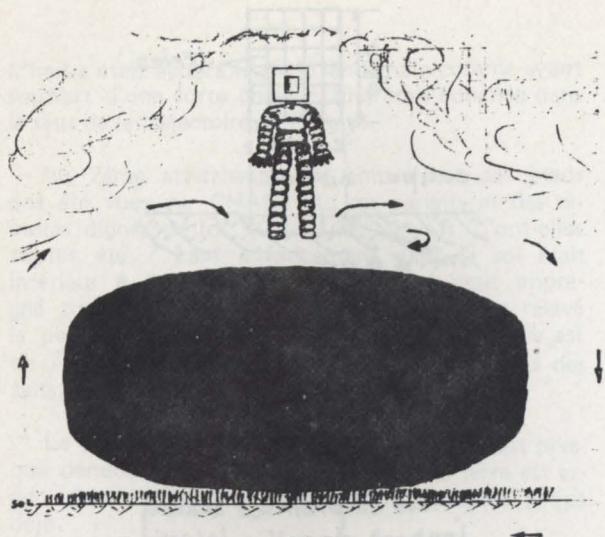
Avant 1^{er} atterrissage
Diverses propositions de pieds et supports
soumises au témoin d'après son observation
son croquis, et test sous l'engin à
l'échelle de 1/50
⑤ → le plus approchant

CHANTAL a bien entendu un bruit de moteur comparable à celui d'une 203 Peugeot à son régime normal, mais ce ronflement s'est arrêté à l'atterrissement. C'est alors le silence absolu.

L'objet est d'un rouge très vif, semblable à celui émis par les feux stop des véhicules. Je ne peux pas mieux le comparer, nous affirme le témoin. Cette lumière constante couvre uniformément l'objet et dessine parfaitement ses contours sur lesquels elle n'aperçoit aucune aspérité.

Quelques minutes après, de l'arête supérieure de l'engin et de son centre, va sortir, face à elle, un être très grand - 2 m, 2 m 50 - vraisemblablement plus proche de 2,50 m, qui s'élèvera au-dessus de l'objet, il se dirigera jusqu'à l'extrême limite côté droit (par rapport au sens de l'atterrissement), descendra, sans le toucher, de profil, jusqu'au sol, le longera, toujours de profil, accomplira l'ascension côté gauche et réintégrera l'objet sans qu'aucune porte en saillie ne se manifeste.

Durant tout ce parcours, effectué lentement et sans à-coups, tous les membres de l'humanoïde sont



Il restera là, autour de 2 minutes et s'élèvera jusqu'au dessus des arbres pour disparaître derrière eux définitivement, direction N-NW.

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES

1 - Sur les faits

Selon le témoin, aucune voiture n'est passée durant les faits.

Autour des lieux, pas d'antennes T.V. ni de matières métallisées ou brillantes. Deux lignes téléphoniques, dont l'une longe le C.D. 660. Une ligne B.T. et des clôtures électrifiées à partir de postes portatifs.

Ce soir là, le ciel est clair et étoilé. Pas de lune, pas de vent.

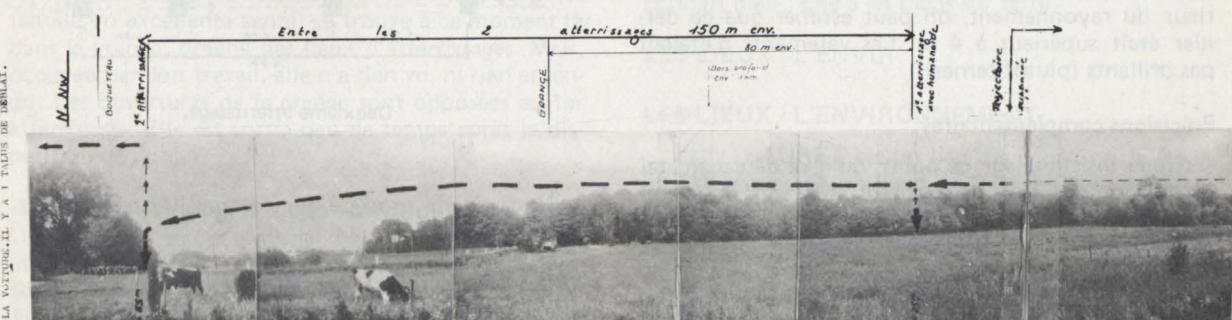
2 - Sur l'objet.

Outre, ses dimensions et sa couleur, nous répétons les propos de CHANTAL ; sa lumière très vive était bien soutenable et n'a pas du tout fatigué les yeux. Elle l'a regardé cependant durant environ 10 mn au sol et 15 mn au total. Posé, il se situait sensiblement à son niveau. Quant à sa hauteur durant la trajectoire, nous l'estimons d'après les relevés sur place et les indications du témoin, autour de 12 à 15 mètres bien qu'il ait semblé à CHANTAL être juste au-dessus des supports téléphoniques.

3 - Sur l'impact psychique, physique et autres.

Pas de troubles chez le témoin, autres que ceux du 9/12 au soir. Soucieuse et quasiment muette. Pas de modifications apparentes de son comportement jusqu'à ce jour.

Revenons à ce Vendredi soir, entre 18 h 30 et 19 h la mère de CHANTAL revient avec son enfant de la



Vue d'ensemble prise de la maison d'habitation.

Le bruit s'arrêtera soudain, dès le contact au sol, mais sa forme, sa luminosité et sa couleur resteront identiques.

Pour suivre ses évolutions, entre les 2 atterrissages, le témoin a quitté la fenêtre de la 1^{re} observation pour se mettre derrière celle qui ouvre sur le chemin départemental. Ces 2 fenêtres étant très près l'une de l'autre, elle a pu le faire sans avoir à le quitter des yeux plus de 2 ou 3 secondes, selon nos tests.

grange. Très troublée, le témoin lui raconte l'extraordinaire qu'elle vient de vivre. Sa mère croit à ses dires, même si elle lui en exprime des réserves. Plus tard, après 20 h, arrive sa sœur puis son père. Nouvelles explications. Son père, à son arrivée, se rend compte qu'il y a de l'énervernement dans la maison. Il nous l'a dit. Alors, peut-être que CHANTAL s'est réfugiée dans le mutisme ?

Le chien attaché près de la maison n'a pas aboyé. Aucun trouble, pas plus que sur les autres animaux de la ferme.

Toutefois, la mère de CHANTAL nous a fait part d'une curieuse réaction des vaches le surlendemain des faits. Ce jour là, contrairement à l'habitude, elles ont été subitement excitées, sautant dans tous les sens comme si elles avaient subi une succession de décharges électriques.

Cela se serait produit dans le pré, hors des clôtures, sur une bande de terrain de 1,50 m à 2 m maximum, près du C.D. et se serait reproduit pendant 2 ou 3 jours consécutifs dans ce même couloir.

Cette largeur « névralgique » peut fort bien être sous la trajectoire de l'objet.

L'HUMANOÏDE.

Il lui est apparu avec une netteté parfaite, sans aucun appareil, tige ou antenne extérieures. Sa tête est carrée, de couleur gris-blanc. Une vitre sombre, impénétrable, couvre toute la face. Son cou est court. Son vêtement, type scaphandre, bosselé, aussi bien sur le corps que sur les membres est de couleur gris-moyen (et d'une seule pièce). Jambes très longues, disproportionnées avec la taille, qui elle-même est mince. Les bras et les mains paraissent mieux proportionnées. Les doigts, au nombre de cinq (elle a insisté sur ce point, étaient aussi recouverts, mais non bosselés) sont légèrement écartés. Les pieds par contre, elle ne les a pas vus. Le croquis qu'elle nous en a fait, s'inspire sans doute de ceux de l'objet dont elle ne l'a pas dissocié, ou d'une vision fugitive. On ne sait.

Lorsque l'humanoïde est sorti de l'objet, il s'est élevé à environ 1 m. Comme il se mouvait à l'intérieur du rayonnement, on peut estimer que ce dernier était supérieur à 4 m. Les vêtements n'étaient pas brillants (plutôt ternes).

Précisions complémentaires

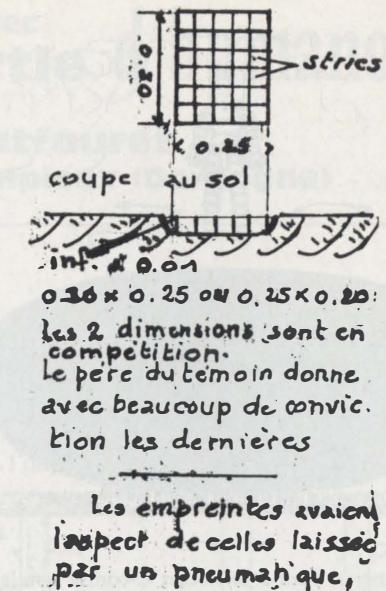
Nous insistons sur ce point, qu'il se déplaçait, tel un cosmonaute dans l'apesanteur, mais sans qu'aucun de ses membres n'ait la moindre flexion, le moindre mouvement. Il est toujours resté très droit. Ces pieds semblaient glisser sur l'herbe.

A combien se trouvait-il de l'engin ? A 1 m, 1 m 50.

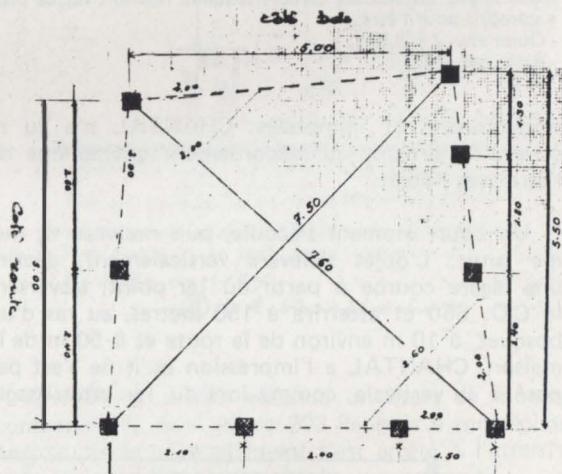
L'être est donc sorti de face et a fait le tour de l'objet de profil. Ce 1/4 de tour a échappé au témoin. Il s'est toutefois effectué avant la descente, si nous nous fions à ces propos.

LES TRACES

Au 1er atterrissage, deux empreintes de pied seulement auraient été identifiées par le père du témoin, sans autre détail sur leurs caractéristiques ; l'herbe avait environ 25 cm ; ceci explique sans doute cela.



Pieds : empreintes vues le lendemain du 2ème atterrissage.



Deuxième atterrissage.

Nous avons procédé sur le travail par triangulations.

Les pans coupés et les tangentes se retrouvent bien sur le plan. Donc, cette figure asymétrique cerne la vérité.

Des tuiles avaient été mises le surlendemain de l'atterrissage à chaque pied de l'objet par les parents du témoin.

Il ne semble pas qu'elles aient été déplacées. L'absence prolongée d'herbe à ces endroits tend à le démontrer.

Cependant, l'espacement entre les pieds ne peut être considéré comme absolument précis.

L'herbe était encore fanée le lendemain comme ayant souffert d'une forte chaleur. Elle était couchée dans le sens de la trajectoire de l'engin.

Au 2ème atterrissage, les empreintes des pieds ont été vues par CHANTAL, ses parents et des témoins dignes de foi. 9 ont été relevées. L'ont-elles toutes été ? Leur enfoncement dans le sol était inférieur à 1 cm. Cependant celui-ci était imprégné tout au moins humide, car nous avons relevé la pluviométrie des 15 jours précédents : elle est de l'ordre de 30 mm avec 15 mm l'avant-veille des faits.

Le pré est exposé face Sud et clôturé. Il est presque dénudé en bordure du bosquet. La terre est argilo-sableuse. Pas de paccage depuis quelques temps déjà.

LE MILIEU FAMILIAL - LE TEMOIN

Nous situons cette famille modeste, de souche paysanne dans le contexte. Elle se compose de 7 enfants, âgés respectivement de : 28 - 21 - 19 - 15 - 12 - 8 et 5 ans 1/2. Quatre sont à charge. L'aînée des 4 est interne dans un C.E.S. et ne rentre que le Vendredi soir après 20 heures. L'avant dernier est, au moment des faits, avec sa maman dans la grange et la plus jeune se trouve avec le témoin dans la cuisine. CHANTAL la tiendra volontairement ou non (difficile à apprécier) en dehors du phénomène.

Agée de 12 ans, elle est élevée au C.E.G. de BEAUMONT du Périgord. Le papa travaille dans une Entreprise de T.P. Il rentre tard.

La maman, qui reste au foyer pour s'occuper de la maison, des enfants et des nombreux animaux de la ferme. (Beaucoup de volaille pour nourrir toute cette famille en excellente santé)-se trouve à ce moment là dans la grange, proche des lieux d'atterrissements. Mais, occupée par son travail, elle n'a rien vu, ni rien entendu. Les ouvertures de la grange sont opposées au 1er atterrissage. Elle est sortie peu de temps après la disparition de l'objet.

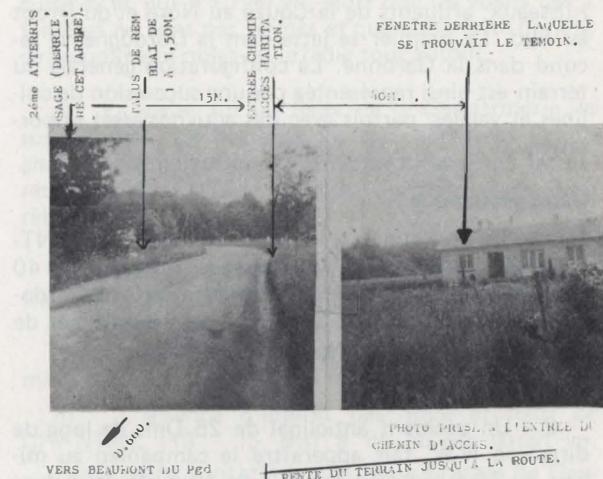
Pas de télévision à la maison construite il y a 8 ans. Un transistor sert à s'évader hors des limites coutumières. CHANTAL, apparemment, ne lit pas d'ouvrages de science-fiction ou d'épouvantes.

Elle n'est pas loquace, mais éveillée. Avant le 9/12/77, elle avait entendu « vaguement » parler du phénomène OVNI sans, semble-t-il y attacher d'importance. C'est possible, car le témoin n'est pas du tout genre scrutateur du ciel. En outre, l'activité ne manque pas autour et dans la maison.

Nous devons également signaler qu'au cours de nos fréquentes visites, nous n'avons jamais enregistré de contradiction dans la relation des faits, malgré des questions-piège. Certes, dans les détails, apparaissent des omissions ; des trous subsistent.

Nous les mettons sur le compte du recul et de la peur.

Pour ce qui concerne l'essentiel, elle a été précise, affirmative et spontanée.



A titre d'exemple, nous mentionnons que dès notre 1ère visite, nous lui avons présenté le croquis de l'objet qui avait été envoyé à LDLN d'après ses descriptions. Elle s'est exclamée ; Non, c'est pas comme ça ! et lui a donné déjà la forme que nous retrouvons sur l'objet planifié.

Avant de terminer ce paragraphe, nous nous devons de remercier toute la famille présente, de son extrême amabilité, de son accueil et de son concours et de conclure par une appréciation de M. L'Abbé Fournel, curé de RAMPIEUX, sur Chantal qu'il connaît bien : Elle a les pieds sur terre.

LES LIEUX - L'ENVIR

LES LIEUX - L'ENVIRONNEMENT

FONTFAURET est un lieu dit de la Cne de RAMPIEUX, située en bordure du C.D. 660, entre BEAUMONT du Périgord au N.W. et MONPAZIER au S.E., à peu près à égale distance des 2 chefs-lieux.

Deux immeubles y sont édifiés : l'un, vétuste et inhabité : l'autre de construction récente où vit la famille X...

Il n'y a pas d'autres maisons d'habitation dans 1 rayon de 200 mètres.

Situé sur un plateau à 196 m. d'altitude, le hameau est blotti entre des haies et bosquets. Un bois relativement important d'essences diverses, bouche l'horizon sur toute la face Sud. Une seule percée ouverte sur le village à BORJOU, situé côté N.E., à environ 600 m. Mais aucune maison de ce village n'est habitée sur la façade FONTFAURET.

Près des lieux d'atterrissements, alternent des prairies avec des terres arables. Beaucoup d'arbres fruitiers. La terre est riche.

Côté oriental, la forêt de la BESEDE vient mourir à quelques Kms de là.

La région périphérique est parcourue par de petits ruisseaux, affluents de la Couze au Nord et du Dropt au Sud. Le premier se jette dans la Dordogne, le second dans la Garonne. La configuration générale du terrain est ainsi représentée par une succession de collines et vallées, parfois avec des activités assez importantes.

Carte géologique :

1 - Un anticlinal se termine au N.W. de FONTFAURET (à 30 Kms à vol d'oiseau). Il s'étend sur 40 Kms environ de MAURIAUC, près NEUVIC en Dordogne à MOULEYDIER. Son tracé est jalonné par de petites failles à faibles rejet.

2 - Un accident anticlinal de 25 Dms de long de direction N.W. fait apparaître le campanien au milieu du Maestrichtien sur + de 40 m de haut dans la vallée de la Couze. Son axe est jalonné par des affleurements campaniens de St AVIT - MONTFERRAND

Difficile de tracer une droite à travers la Dordogne sans passer sur un témoignage du passé historique ou préhistorique. Les alentours de FONTFAURET n'échappent pas à la règle. Le Néolithique se manifeste par deux monuments mégalithiques, l'un est détruit. Le Dolmen de BLANC dresse toujours sa fière et imposante allure.

Une légende lui est rattachée, la voici : «Une jeune bergère surprise par l'orage, se recommande à Dieu. Aussitôt de grandes pierres se dressèrent, lui faisant comme une allée couverte. L'orage avait beau gronder, la bergère était à l'abri.» D'où le nom de la Grotte de la Vierge donné à ce Dolmen. C'est un des plus beaux du Périgord.

Nous n'avons pas connaissance de site Gallo-Romain remarquable.

Du XIe au XVIIe siècle, le moyen-âge est hautement représenté : Chapelles, Eglises Romanes, Eglises fortifiées, Bastides Anglaises ou Franco-Anglaises, Casernes et Eglises des Templiers, Abbayes et Cloîtres. Nous trouvons tout cela dans un rayon de 10 à 15 Kms autour de FONTFAURET.

Nous citons particulièrement : BEAUMONT du Pg., Bastide XIIIe - Chapelle Romane XIe. CADOUIN : Eglise Romane XIe (L'édifice abrite une pièce de tissu oriental XIe ou XIIe siècle, à longtemps passé pour le suaire ayant enveloppé le Christ). Un magnifique Cloître du XVIe ou XVIIe Abbaye Cistercienne (Merchadier, lieutenant du roi Richard Cœur de Lion a fait une pieuse donation à cette Abbaye. Il y a un acte au-

thentique). St AVIT-SENIEUR - Belle église XIIIe - XIIIe (Il subiste quelques arcades d'un ancien cloître - fût un centre très important). MONTFERRAND du Pdg château-fort ; halles du XIIIe, église romane. Ste CROIX : Eglise des Templiers (il y aurait une crypte sous l'église). LOLME ; Eglise des Templiers (il y aurait une crypte sous l'église), caserne des Templiers - MONPAZIER fondé en 1284 par Edouard 1er d'Angleterre est une bastide imposante.

Sous le village des ANDRIEUX, il y aurait une grotte naturelle souterraine importante. C'est près de ce village que le 11/12/1977 CHANTAL, sa mère et ses 2 jeunes frères auraient vu un objet à très faible altitude ayant même forme et même grosseur que celui du 9/12/77. Cette observation aurait été faite à peu près vers 18 h 30.

TEMOIGNAGES hors des faits

Avant de commenter et de conclure, nous citerons 2 témoignages dignes de foi.

Le 1er émane d'une personne d'un âge moyen, très connue dans la région de BEAUMONT, estimée et parfaitement équilibrée qui nous a relaté les faits suivants :

C'était un soir de décembre, pas un Dimanche, je ne me rappelle pas du jour. Il était entre 18 h 15 et 18 h 30. La nuit venait tout juste de tomber. J'étais dans la cour, quand brusquement mon regard a été attiré par un objet d'un rouge brillant, de forme arrondie, diffusant une lumière très vive. Il pouvait être à environ 800 m - 1 km ?, à faible altitude, venant côté N et se dirigeant vers le S, en survolant le côteau près de NOJALS. Il avait à peu près la grosseur d'une orange. Je n'ai pu le voir que quelques secondes, une habitation me l'a soustrait du regard. Je suis formel, il ne s'agissait ni d'un ballon sonde, ni d'un avion, ni d'une météorite. J'avais appelé ma femme aussitôt, qui est venue, mais trop tard. Cet homme habite à 5 Kms des lieux en bordant aussi la D 660.

Aussi, nous ne connaissons pas le jour de l'observation. Mais, la direction de l'objet nous conduit aux alentours de FONTFAURET.

Le 2ème témoignage est plus précis quand à la date de l'observation ; le 1er ou 2 déc 1977. Le témoin habite non loin des atterrissages. C'est un septuagénaire alerte, intelligent, d'une extrême gentillesse. Il n'a pas inventé tout de go un OVNI. Il sait distinguer les objets et les lumières. Il est de la génération de ceux qui, en milieu rural, regardent souvent vers le ciel pour y découvrir l'imminence de la pluie ou du rayon de soleil.

Il se disposait à aller dîner. Il était entre 18 h 30 et 19 h. En sortant d'un bâtiment agricole, un objet d'un rouge brillant venant du S.E. et se dirigeant vers le N.W. lui est soudainement apparu et, sa trajectoire le rapprochant à environ 4 ou 500 mètres (?) à une hauteur d'environ 100 m, il a vu, en face de lui, deux objets qui lui ont semblé accolés. Leur vitesse était

lente, inférieure, selon son impression à 80 Kms/H. Il a pu les observer quelques minutes, jusqu'à ce qu'ils disparaissent sans accélération, derrière les coteaux qui dominent le cours d'eau : «La COUZE».

Le 1er objet lui a paru énorme de la forme d'un tonneau, ce qui l'approche de celui de FONTFAURET. Pas d'autres précisions. Nous n'avons pas poussé plus avant, il faut dire, puisque ce témoignage ainsi que le précédent se situent hors des faits qui motivent notre enquête.

COMMENTAIRES PERSONNELS

CHANTAL est l'unique témoin des atterrissages dont l'un avec sortie d'humanoïde. Est-elle ou non capable de fabulation ? Difficile d'affirmer ou d'infirmer. Pourtant nous nous sommes donnés du mal pour essayer de cerner sa personnalité et de faire jaillir cette étincelle qui effacerait le doute.

Or, c'est indéniable, CHANTAL a vu quelque chose ce soir-là.

Il y a du positif dans le récit des faits. Sans un concours extérieur, il lui est impossible de relater tel ou tel détail qu'une personne rompue au phénomène OVNI aurait peine à imaginer. Sans les répéter tous, nous citons en particulier : La tête de l'être est gris blanc ; le vêtement du corps est gris-moyen. Il est sorti tout droit de l'engin et en a fait le tour de profil. La «vitre» couvre le visage et non toute la tête. Il a les jambes longues et disproportionnées avec la taille. Le corps est mince. Le cou est court. Sa hauteur ? Pourquoi n'aurait-il pas eu 1,50 m au lieu de 2,50 m. Or, cette hauteur approche des probabilités. Quant à l'objet, elle a rejeté tous ceux qui nous lui avons proposé, y compris les plus appréciables de son croquis initial. Un seul est en lice, et cela se termine par un rapport valable être-objet. Enfin, il y a les traces et leurs témoins dignes de foi.

Le négatif se situe dans l'environnement et sur des points particuliers non négligeables.

a) L'absence de la mère au moment des faits qui revient de la grange dès la disparition de l'OVNI.

b) Le bruit de l'engin n'aurait-il pas attiré son attention lorsqu'il est passé au-dessus du pré, à côté de la grange ? (Elle nous a dit à ce sujet

NOTE ANNEXE

Feuillettant LDLN, nous découvrons sur le n° 163 de Mars 1977 - Page 21, l'observation de LUSSAULT S/LOIRE (Indre et Loire) - Enquête de M. CHENU. Quelques points communs avec celle de M. BONFILS ont attiré notre attention.

Sans rechercher plus au Nord, traçant une droite de LUSSAULT à FONTFAURET, nous y trouvons à

qu'en trayant les vaches et avec «leur remue-ménage», elle n'a rien entendu)

c) Est-il sûr que son enfant, fort remuant, soit toujours resté auprès d'elle pendant 15 minutes, sans mettre le nez dehors ?

d) Le cadet qui est à côté de sa sœur dans la cuisine, et qui n'a rien vu, alors que les volets des 2 fenêtres ne sont pas fermés et que passe juste devant, ce volumineux objet qui irradie tout autour.

e) La visite sur les lieux de la Gendarmerie, le surlendemain de l'atterrissement qui, après des témoignages contradictoires et après avoir entendu les parents de CHANTAL conclut : Affaire sans intérêt.

f) L'article paru dans la presse signalant que contrairement aux bruits, il s'agissait d'un ballon-sonde.

g) Le témoignage négatif d'un chauffeur de camion qui serait passé durant les faits.

h) L'absence d'intérêt des frère et sœur de CHANTAL (19 - 15 ans) à ce qu'elle aurait vu.

Nous avons contacté le Cdt de la Brigade de Gendarmerie de BEAUMONT de Périgord qui nous a très gentiment relaté l'enquête et nous a dit d'agir avec prudence. Pour eux, l'affaire a été classée sans suite.

Par contre, M. L'Abbé FOURNEL, à l'origine de notre enquête, accorde une grande confiance à CHANTAL et à son témoignage.

Nous ajouterons que toute la famille a subi les assauts critiques des allergiques forcenés au phénomène OVNI. A tel point qu'il n'est plus question depuis déjà pas mal de temps de parler de «tout ça».

Merci à cette charmante famille d'avoir fait pour nous exception à la règle et de nous avoir permis de mener cette post enquête difficile dans d'excellentes conditions.

Merci à M. L'Abbé FOURNEL d'avoir établi les contacts, de nous avoir toujours accueillis avec plaisir.

Malgré tous nos efforts, nous avons sûrement négligé des points importants, il suffit de nous les rappeler. On ne peut, de toutes façons, considérer cette enquête comme définitivement close.

moins de 20 Kms ; des sites paléolithiques parmi les plus connus de par leur faciès culturel ou industriel : des lieux de sépulture de Paléanthropiens et de Néandertaliens typiques des sources thermales : La ROCHE - POSAY et CHASSENON * et, si nous continuons cette ligne vers le SUD, nous passons à moins de 10 Kms du site culturel préhistorique d'AURIGNAC et de la station thermale de BARBAZAN (Hte Gironde)

Voici dans l'ordre N.S. :

- Le Gd PRESSIGNY	à 3 Kms env	Site préhistorique
- La ROCHE - POSAY	à 2 Kms env	Source thermale
- ANGLES S/L'ANGLIN	à 2 Kms env	Site préhistorique
- LUSSAC les CHATEAUX	à 8 Kms env	idem
- CHASSENON	à 5 Kms env (Sanctuaire Gallo-Romain)	Eaux chaudes thermales historiques
- TEYJAT	à 18 Kms env (Art pariétal)	Site préhistorique
- VILLARS	à 2 Kms env (Art pariétal)	Grotte et idem
- ABRI REYMONDIN	à 10 Kms env	HOMME DE CHANCE-LADE
- CAVERNE BARA-BAHOU	à 8 Kms env	Site préhistorique
- ROUFFIGNAC	à 15 Kms env	idem
- Les EYZIES et ses alentours	à (15 Kms env (capitale préhistoire)	HOMME DE CRO-MAGNON
- La FERRASSIE-Le MOUSTIER	à 15 Kms env (faciès culturel)	SQUELETTE NEANDERTALIENS
- La GRAVETTE (Vallée de la Couze)	à 8 Kms env	Site préhistorique à faciès culturel
- MONTFERRANT (idem) du PERIGD - Près FONTFAURET	à 5 Kms env	HOMME DE COMBE-CALELLE

Autre coïncidence géométrique ? Cette même droite coupe la ligne BAVIC, avec un angle approx. de 40°, à moins de 8 Kms de FONTFAURET.

Hasard ou mystérieux corrélations, nous ne pouvions pas ne pas en parler.

TEMOIGNAGE de M. BONFILS Alix, habitant au village de PEYROUILLIERS, Cne de LOLME. à 1.500 de FONTFAURET, en bordure du C.D. 660.

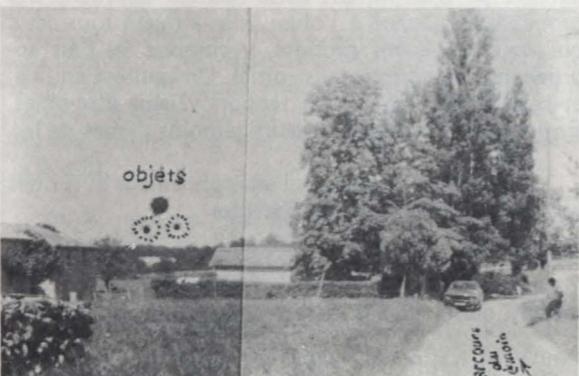
Agé de 50 ans, sérieux, de bons sens, affable, très équilibré et... très sceptique sur le phénomène OVNI.

Contacté le 18/7/78.

Le récit de son observation éclaire particulièrement les faits, puisqu'il en est, très vraisemblablement le témoin indirect. N'aurait jamais parlé de ça «s'il n'avait appris l'atterrissement de FONTFAURET.

Voilà ce qu'il nous a dit :

Le 9/12/77, autour de 18 h 15, je rentrais et me trouvais alors dans le village de CLERAT, cne, de TOURLIAC (Lot et G). Il faisait tout juste nuit. Sortant d'entre deux maisons, mes yeux se portent tout-à-coup, légèrement sur ma gauche, sur un objet rond, rouge-orange que j'ai situé à environ 2000 m.



Observation de M. BONFILS

Cette grosse boule descendait lentement à la verticale, comme si elle avait été retenue. Je l'ai ressentie et n'ai pas eu du tout l'impression de voir un objet en chute libre. Puis, d'un seul coup, elle a disparu. Au même moment, deux petits ronds lumineux sont apparus et pendant 2 ou 3 secondes, je les ai vus descendre lentement à la verticale : Celui de gauche était blanc ; celui de droite d'un bleu vert. Malheureusement, je n'ai pu les voir plus longtemps, ils sont passés derrière les arbres.

QUESTIONS.

Q - Avez-vous situé à peu près et le soir même le point de ce phénomène ?

T - Je suis né ici, pensez, si je connais le coin ! Tout de suite je me suis dit : Ça, c'est vers Fontfauret !

Q - Quand avez-vous appris l'atterrissement ?

T - Le lendemain ou le surlendemain. Justement, quand je l'ai su, j'ai dit à ma femme et à ma fille : Bon dieu ! C'est ce que j'ai vu descendre.

Q - Avez-vous entendu parler de ballons-sondes, accrochés dans les arbres près de LOLME, qui seraient repartis vers le N. du Lot et Garonne ?

T - Oui, j'en ai entendu vaguement parler.

Q - Savez-vous la date ? L'endroit ?

T - Non. (J'ouvre une parenthèse). Sa femme et sa fille interviennent pour nous faire part de ce qu'elles avaient vu quelques jours après, qui serait tombé peu loin du hameau et qu'elles seraient allées voir si elles n'avaient franchi des difficultés de parcours. Pas de précision sur la distance. Objet forme de bouteille. Couleur orange et blanc - gros.

Q - Êtes-vous sûr des date et heure de votre observation ?

T - Oui, sûr.

Q - Revenons aux faits. Cette grosse boule était-elle éblouissante ?

T - Non. Elle n'était pas brillante, brillante. Vous voyez, un peu comme le soleil quand il se couche.

Q - Avez-vous eu le sentiment d'avoir vu un objet ou simplement une grosse boule de lumière ?

T - Je voyais bien le tour... oui... Ça avait bien l'apparence d'un objet. Par contre, les deux petites boules, je n'en suis pas du tout sûr. Elles m'ont fait penser à des fusées éclairantes, comme j'en avais vues ici pendant la résistance. A mon avis, c'était plutôt des boules de lumière qu'autre chose.

Q - Et leur lumière, comment était-elle ?

T - Vive. Beaucoup plus que celle de l'objet rouge.

Q - Eblouissante ?

T - Non. Vive, pas éblouissante.

Q - Diffusaient-elles de la lumière autour d'elles ?

T - Oh, oui ! Assez large et aussi vive.



ATTERRISSAGE FONTFAURET
TRACES

Ces 2 emplacements de pieds ont été photographiés le 18/8/1978.

Nous rappelons bien sûr, que des tuiles sont restées sur les traces du 11/12/77 à fin Juin 1978.

L'herbe n'a pas repoussé depuis, malgré les 80 mm de pluie de fin Juillet au 15/8.

Nous surveillerons.

Q - De la même couleur ?

T - Ça, je ne peux pas vous le dire. Je n'ai pas fait attention.

Q - La boule rouge vous a-t-elle paru grosse ?

T - Oui, grosse. D'où je la voyais, ça faisait bien une vingtaine de cms ; presque une assiette.

Q - Pendant combien de temps l'avez-vous observée ?

T - Je ne sais pas exactement. (Hésitation - réflexion) Voyons ! Il compte jusqu'à 6. Peut-être 5 ou 6 s ; Vraiment, je ne peux rien assurer.

Q - Bien. Elle a donc disparu d'un seul coup, mais êtes-vous sûr de ne pas l'avoir quitté des yeux ?

T - Ah, non ! Sûr ; elle a semblé se volatiliser, ou bien, elle est passée derrière les arbres d'un seul coup et je n'ai pu la voir. J'en sais rien. En tous cas, elle est partie comme ça. D'ailleurs, les 2 petites boules sont apparues en même temps qu'elle disparaît.

Q - Ces 2 petites boules étaient-elles éloignées l'une de l'autre ?

T - Oui. Je ne peux pas dire exactement de combien, mais, elles étaient assez loin : Bien séparées. Ça faisait une bonne distance.

Q - Avez-vous une idée de leur grosseur ?

T - Non. Elles étaient très petites par rapport à la rouge.

Q - Avez-vous arrêté votre voiture ?

T - Non. Ça a duré si peu de temps ! J'ai continué de rouler. Comme je sortais tout juste d'entre les maisons, je roulais peut-être à ce moment-là, à 15/Kms/H, et j'ai encore ralenti un peu.

Q - Donc, vous n'avez pas entendu de bruit ?

T - Forcément non.

Q - Quel temps faisait-il ce soir-là ?

T - Le ciel était clair. Il me semble avoir vu des étoiles... Je ne garantis rien... Il faisait bon. Voilà, je vous ai dit ce que j'ai vu. Qu'est-ce que c'est ? J'en sais rien. Moi, je l'ai pas vu par terre. Alors !...

OPERATION GONIOMETRE

Distance	2000 m env.
Objet rouge	Ø 3 mm. (Nous sommes loin des 20 cms)
Angle	18'
Petites boules	Ø 10.40
Angle	Ø ≤ 1 mm.
	6'
	Ø ≤ 3.40

OBSERVATIONS SUR CE TEMOIGNAGE

Le témoin dit avoir vu l'objet et les boules lumineuses descendre lentement.

A une altitude approchant 1000 m, avec une durée d'observation d'environ 6", cela donne, pour l'objet $V = A = 150 \text{ m/s} = 9 \text{ Km/mm} = 540 \text{ Km/H}$. C'est une rapide descente lente !... Même à $A = 500 \text{ m} = 300 \text{ Km/H}$.

Non, M. BONFILS a sûrement vu juste. En se dirigeant vers le phénomène sur un chemin en pente à $V = 15 \text{ Km/H}$, les arbres qui se profilent à l'horizon se rapprochent, «montent», en somme vers ces objets au fur et à mesure que la voiture avance. Ce mouvement d'optique, contraire, limite la durée d'observation à ces quelques secondes.

A l'extrême limite, qui sait s'ils n'étaient pas stables, d'où la sensation du témoin qu'ils étaient comme retenus. Dommage qu'il ne se soit pas arrêté.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

Un seul et même objet peut-il être rond vu face SW par M. BONFILS et ellipsoïdal vu face NE par CHANTAL C....

Laissant de côté les facéties et multiples transformations habituelles des OVNIS, sur lesquelles bien des hypothèses sont émises, des questions par la logique se posent même si elles sont hasardeuses.

L'objet est à environ 2000 m du témoin. Il ne se présente pas face à lui, mais un peu sur sa gauche. Comment est-il orienté ? Est-il ou non incliné ? Si oui, quel en est l'angle ? La forme arrondie est conceivable dans plusieurs cas, sans métamorphose.

Retenant à ce sujet le témoignage de M.L... CCF n/rapport du 26/6/78, nous remarquons que l'objet s'est présenté sur sa droite arrondi et ellipsoïdal lorsqu'il est passé en face de lui, et de noter l'analogie de «chose matérielle» commune aux 2 témoins.

Reste la descente verticale d'un côté et l'arrivée horizontale de l'autre. Cette contradiction, pour nous, est sans grand intérêt. Nous rappelerons que sur notre rapport du 26/6/78, le trajet précédent la descente est en partie supposé pour la bonne raison que CHANTAL n'a rien affirmé. Est-il certain qu'il soit apparu selon une trajectoire plane ? Nous retenons son insistance plus probante sur la lente descente verticale.

Il a fallu nous intéresser aussi et surtout aux ballons-sondes signalés ça et là dans la région, sinon sur les lieux. En fait, il y en a eu : Un, le 22 ou 23/11/77 qui s'est posé au lieu-dit DROVIOL, peu loin de LOLME. Un autre entre le 11 et le 15/12/77 près de LOLME de couleur orange et blanc ; un autre en Février 1978 qui est tombé dans la Cne de NOJALS. Or, le 9/12/1977, entre 18 H 15 et 19 H, à notre connaissance et malgré nos recherches ; rien.

Parlons maintenant d'un témoignage intéressant. M.R.R... habitant la Cne de NOJALS a vu entre le 7 et le 13/12/77, entre 18 h 30 et 19 h, se déplaçant très rapidement du S.E au N.W (très possible que ce soit le 9/12) un objet arrondi, sans queue, lumière vive, couleur bleu-vert d'une grosseur égale à un fond d'assiette, à une distance non évaluée. Cette boule, fort brillante, est à rapprocher de l'une de celles que M. BONFILS a vu vers 18 h 15 au-dessus des lieux d'atterrissement de FONTFAURET.

D'autres observations d'OVNIS nous ont été relatées. En 1947/1948, près de LOLME, un objet forme soucoupe à moins de 50 m de 2 personnes ; en 1972, toujours près de LOLME, le 19 Février, vers 1 h, 2 h du matin, le fils d'une autorité locale a vu une énorme boule de lumière jaune-vert, circulant dans le brouillard, sans bruit, direction N.E-S.W. à une vitesse très rapide, et celle non moins étrange de Mme X et de son fils en Août 1977 à St CASSIEN que nous détaillerons ultérieurement.

Il y a aussi celles qui nous ont été brièvement relatées et celles qui restent prisonnières du silence.

• • •



par Gilles SMIENA

«ALERTE GENERALE OVNI» de Léonard STRINGFIELD (Ed. France-Empire, septembre 78 302 pages)

Ufologue de vieille date comme le major Donald KEYHOE qui a préfacé son livre, Léonard STRINGFIELD s'intéresse aux soucoupes volantes depuis la fin de la guerre 1940-45 car il fit alors connaissance avec un ovni au cours d'un raid aérien lorsqu'il était à bord d'un C 46. Depuis, il leur consacre la plus grande partie de son temps, il est devenu directeur du CRIFO centre de recherche civil des objets volants interplanétaires, puis directeur des relations publiques du NICAP, comité national d'enquêtes sur les phénomènes aériens, et il travaille en étroite collaboration avec le major KEYHOE pour toutes les enquêtes importantes des USA ; c'est donc un homme qui connaît remarquablement bien ses dossiers et qui s'est surtout attaché à l'étude de la grande vague américaine de 1973 encore mal connue dans son ensemble.

Les très nombreux témoignages rapportés par STRINGFIELD se rattachent dans leur ensemble à la vague de 1973 ou à celles, moins importantes, de 1972 et 1975 ; on aurait cependant tort de chercher dans son ouvrage une étude systématique ou chronologique de cette période ; comme beaucoup d'écri-

• • •

En résumé, pendant les mois de Juillet - Août, nous avons débroussaillé sérieusement tous les arguments et témoignages, y compris ceux de la gendarmerie ; nous avons synthétisé, établi de nouveaux contacts tout en étudiant plus à fond le climat psychologique entourant de près ou de loin la famille C...

Le 18 Août dernier, nous lui avons rendu de nouveau visite. CHANTAL était absente. Néanmoins, nous avons enregistré que sa sœur avait laissé de côté beaucoup de son scepticisme, peut-être parce que CHANTAL ne veut plus sortir seule dès la nuit tombée.

Un autre détail, non signalé antérieurement ; la peur dans la maison ce soir du 9/12/77. La mère de CHANTAL m'a demandé, à l'issu de notre rencontre ; Pensez-vous que ça va revenir ?

En conclusion, revenant sur nos réserves antérieures, nous dirons que le témoignage de CHANTAL se révèle crédible et donc, digne d'intérêt.

vains anglo-saxons, l'auteur ne s'impose pas de plan strict, ce qui déconcerte un peu notre esprit cartésien français habitué à plus de rigueur ; il reprend à l'improviste des cas anciens des années 50, donne l'opinion des principaux ufologues américains sur le problème, nous dépeint les débuts de panique qui s'emparent des populations lorsque les vagues se déclenchent et les efforts des postes radio et télé pour calmer les esprits... bref, le livre se déroule comme une aimable conversation passant d'un thème à l'autre au hasard des événements racontés. Il est cependant passionnant à lire en raisons des nombreux cas encore inconnus des lecteurs français qu'il relate et dont certains présentent un très grand intérêt, ensuite à cause de l'importance des problèmes qu'il soulève et dont certains ont aussi un intérêt capital pour l'ufologie comme nous allons le voir.

Commençons par les remarques secondaires avant d'aborder les questions majeures.

On constate d'abord que le phénomène ovni a subi aux Etats-Unis comme en Europe une évolution indiscutable depuis une dizaine d'année : les livres de la première heure écrits par HEARD, KEYHOE et même HYNEK plus récemment nous décrivent des ovnis survolant à haute altitude des bases militaires ou stratégiques, atomiques par exemple, mais ne parlent pratiquement pas de cas de rencontres rapprochées, tandis que «les ovnis de la nouvelle vague, écrit STRINGFIELD, volant à basse altitude, semblaient viser le plus souvent des objectifs isolés : maisons de campagne, granges, cours d'eau, voitures solitaires, tracteurs sur routes peu fréquentées...». Voilà qui confirme nos propres observations et indique un changement de comportement général et non une adaptation à des mentalités humaines régionales comme on aurait pu le penser ; c'est donc un «fait» dont il faut tenir compte mais auquel on est loin de trouver une explication.

Cette évolution du phénomène amène les ufologues américains à réviser leurs conceptions de la première heure et à nuancer leurs opinions concernant la nature et l'origine des ovnis, on les sent un peu désorientés comme nous l'étions nous-même il y a quelques années, mais leur changement de mentalité n'est ni si rapide ni si profond que celui des chercheurs français, ils restent beaucoup plus objectifs et ne s'embarquent pas dans de fumeuses théories sans liens avec la réalité «concrète» du phénomène. Sans aller jusqu'à maintenir l'hypothèse «écrou et boulon» selon la formule parlante de l'auteur, beaucoup d'entre eux considèrent encore les ovnis comme des véhicules extraterrestres et les humanoïdes comme leurs pilotes venant d'autres mondes célestes... seuls quelques-uns osent parler de nature «physico-chimique», de «formes pensées» et récuser leur origine extra-terrestre. On verra plus loin qu'ils ont à cela quelques bonnes raisons - pour le moins troublantes - de rester prudents dans leurs conclusions.

A lire «entre les lignes», il semble que la recherche ufologique soit en réalité moins bien organisée aux U.S.A. qu'en France ; on nous parle toujours des mêmes grands «ténors» de l'ufologie que les mass-média

ont porté au pinacle et qui accaparent toute la scène, mais on les voit tout au long du livre débordés et incapables d'étudier même les cas importants et obligés d'abandonner de très nombreux cas ; il ne semble pas que les Etats-Unis disposent de réseaux étendus d'enquêteurs bénévoles et capables de faire correctement le travail comme nous en avons en France. Cela nous explique peut-être le nombre relativement faible de cas de rencontres rapprochées qui est encore étudié aux U.S.A. et confirme en fait notre avance sur le plan de l'organisation comme sur le plan de la recherche ; ne nous laissons pas illusionner par quelques vedettes. C'est justement ce qui risquerait de nous arriver rapidement si nos groupements abandonnaient leurs activités pour laisser faire les enquêtes par de soi-disant «spécialistes» officiels d'un organisme national ; retenons la leçon avant qu'il ne soit trop tard.

Né revenons pas sur l'appui que l'auteur apporte à la thèse de FERGUSON puisque nous l'avons déjà signalée dans l'analyse précédente bien qu'elle soit plus importante qu'il n'y paraisse au premier abord. Signalons plutôt quelques unes des révélations de ce livre comme les deux cas d'arrêt complet de «toute vie mécanique», c'est à dire des moteurs : le premier se serait passé en Allemagne en 1939 dans la ville de Essen où la circulation aurait été entièrement paralysée pendant plusieurs minutes ; cela aurait été attribué à une invention géniale des militaires ! On aimeraient cependant retrouver quelques témoins capables de confirmer le fait, il doit encore exister d'anciens habitants d'Essen capable de le faire. L'autre cas se serait produit en Australie plus récemment. Les cas tragiques existent aussi tel celui de cet avion de la base de San Diégo en 1939 également et ceux des nombreux avions de chasse envoyés intercepter les ovnis et que l'on voyait tomber comme des mouches ; selon un témoignage apparemment valable l'U.S. Air Force en aurait perdu «un par jour» aux environs des années 50 sans arriver à comprendre ce qui se passait. Terminons par deux cas curieux (qui ouvrent aussi des horizons) de combustion spontanée : celui d'un arbre qui «brûlait de l'intérieur» et celui d'un témoin d'une apparition d'ovni dont «les entrailles étaient grillées comme par un four à micro-ondes».

Restent les deux problèmes essentiels auxquels l'auteur consacre son dernier chapitre, problèmes qui sont liés entre eux d'ailleurs : celui du secret officiel imposé par les autorités mais que celles-ci ont toujours nié en dépit des multiples témoignages qui le confirment et celui de la possession par l'armée de l'air de soucoupes volantes accidentées lors d'un atterrissage ainsi que de cadavres d'humanoïdes récupérés à l'intérieur des ovnis. La nouvelle avait depuis longtemps été ébruitée sous le manteau, chuchotée plus qu'affirmée, et toujours sans aucune preuve. . . or STRINGFIELD lève le voile et nous donne les divers témoignages que possèdent, les ufologues américains ; ils sont d'autant plus troublants qu'ils sont circonstanciés, précis et permettent de continuer l'enquête, qu'ils se recoupent au moins partiellement et qu'ils émanent de personnes respectables que leurs qualifications autorisaient à fréquenter les grandes bases aériennes où ces ovnis auraient été installés une fois récupérés. Sans chercher à trancher le débat qui ne manquera pas de se déchaîner sur cette question capitale, reconnaissons qu'il est certain que si ces renseignements sont exacts, ajoutés à l'hécatombe des avions de chasse, on comprend très bien l'acharnement que les autorités américaines mettent depuis 30 ans à imposer le secret le plus absolu sur cette question et à nier contre toute évidence l'existence des soucoupes volantes afin d'éviter la panique des populations qui en résulterait inévitablement. Mais les secrets les mieux gardés n'ont qu'un temps et il faudra bien en arriver à la minute de vérité, aussi dure à accepter qu'elle soit ! Le mérite de STRINGFIELD (ou son rôle ! dans la mesure où les fuites seraient orchestrées pour préparer l'opinion. . .) est de nous en faire prendre conscience ; à chacun d'étudier le problème et de juger, tout en gardant une attitude très prudente concernant ces révélations.

Note :

(1) Stringfield nous indique que le MUFON possède 750 enquêteurs chiffre en réalité faible pour un pays 18 fois plus grand que la France. Cela correspondrait à 41 enquêteurs pour notre pays !

N.B. «ALERTE GENERALE OVNI» est en vente à notre Service de Livres sélectionnés. (P. 36)

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

6 ET 27 DECEMBRE 1978. GENES. (Italie)

Un gardien assermenté de Gênes, M. F. Zanfretta aurait été enlevé par 2 fois. Son témoignage enregistré sous hypnose indique que «les occupants des OVNI sont de grands hommes verts, avec des veines roses sur la tête et des yeux triangulaires jaunes, qui viennent de loin à bord d'un engin triangulaire couleur acier». Au retour d'un de ces enlèvements les collègues de M. Zanfretta ont constaté que celui-ci avait particulièrement chaud à la tête et que le toit de sa voiture était brûlant alors que la température extérieure était voisine de 0.

(«L'est Républicain» du 13/1/79)

DATE INCONNUE. CORDOBA. (Argentine)

Trois employés d'une entreprise de Cordoba (800 km à l'Ouest de Buenos Aires), auraient été transportés dans les airs sur 15 km par un OVNI, alors qu'ils se trouvaient dans une voiture.

(«Le parisien» du 30 et 31/12/78)

LE 28 DECEMBRE 1978. PRATI DI TIVO. (Italie)

A 200 km, à l'Est de Rome, la centrale électrique de Prati di Tivo, a été mise hors d'usage après le passage d'un OVNI. Deux employés ont vu les aiguilles des cadrans de contrôle devenir folles, avant de remarquer peu après dans le ciel, une sphère lumineuse, munie d'ailerons rouges, évoluant silencieusement dans le ciel. Un autre témoin aurait photographié l'objet qui aurait été vu également à Nice.

(«Nice Matin» du 30/12/78)

LE 29 DECEMBRE 1978. Département de PLEVÉN (Bulgarie du Nord)

Entre 5 h 40 et 9 h locales, 2 OVNI ont été aperçus par des centaines de témoins. Les 2 objets identiques avaient la dimension de la lune, immobiles à 1000 m environ, ils s'élèvent rapidement à la verticale avant de disparaître vers l'Ouest. Ils dégageaient d'un côté une forte lumière rouge et de l'autre une lumière argentée. Il y eut d'autres observations de même sorte les jours suivants.

(«Dauphiné livré» du 31/12/78)

LE 30 DECEMBRE 1978. NOUVELLE ZELANDE

Un reporter de la TV australienne, Quentin Fogarty, en compagnie du pilote Bil Startup se sont trouvés entourés d'OVNI lors d'un vol au-dessus de la Nouvelle Zélande, un film de 7 mm a été ramené. Sur ce film on distingue un OVNI de forme ovale très lumineux, avec 3 bandes circulaires. D'abord situé à 20 km des témoins, l'objet vint se placer au-dessous, puis au-dessus de l'avion. D'après les estimations des techniciens radar de l'aéroport de Wellington (le radar ayant enregistré le passage des OVNI), la dimension des objets serait de 100 m de long.

(«La Montagne» du 2/1/79)

DANS LA NUIT DU 30 AU 31 DECEMBRE 1978. CARACAS (Vénézuela)

Une gigantesque panne de courant a privé une grande partie du pays d'électricité. Les officiels n'ont pu déterminer la cause de cette panne. Selon la presse, de nombreux témoignages d'observations d'OVNI auraient été enregistrés après la coupure de courant.

(«Le Parisien» du 9/1/79)

31 DECEMBRE 1978. ROYAUME UNI

Des centaines de britanniques auraient vu un OVNI ovoïde et brillant survoler la côte N.E. du pays, de l'Ecosse à Londres. Il se peut qu'il s'agisse d'une météorite.

(«Le Méridional» du 2/1/79)

NUIT DU 2 AU 3 JANVIER 1979. MILAN. (Italie)

Plusieurs apparitions ont eu lieu dans au moins 5 lieux différents. Entre autre dans le quartier de la cathédrale, 2 objets émettant une lumière blanche se déplaçaient lentement. Puis vers 8 h du matin dans la banlieue de Lambrate, un ingénieur romain, M. Aldo Sabatini, a vu une boule incandescente au-dessus de Campocatino à 100 km au Sud de Rome, durant une demi heure les compteurs de téléphone se sont mis à tourner follement, des radios éteintes se sont mises à fonctionner. Des photos ayant été prises lors de ces diverses observations, après analyse, on admet que l'un des objets puisse être Vénus.

(«Tribune Le Progrès» du 4/1/79)

LE 3 JANVIER 1979. JERUSALEM. (Israël)

A l'aube, des Yérosolimitains ont déclaré avoir vu dans le ciel une soucoupe volante émettre des lumières bleues au-dessus de l'hôtel intercontinental sur le mont Scopus. Dans la nuit suivante 2 chauffeurs de taxi ont observé le phénomène.

(«Presse» du 5/1/79)

NUIT DU 3 AU 4 JANVIER 1979. JOHANNESBURG (Afrique du Sud)

A l'Ouest de Johannesburg, à Krugersdorp, Mme Quezet et son fils ont vu un engin sur la route à une vingtaine de mètres d'eux, devant lequel se trouvaient 5 ou 6 êtres. L'un de ces êtres, barbu, paraissait être le chef, il a essayé de parler avec Mme Quezet (qui ne comprenait guère leur langage). Alors que cette dernière demandait à son fils d'aller chercher le père, elle vit les êtres faire un bond d'1 m 50 environ en l'air et disparaître derrière une porte coulissante de l'engin. Le vaisseau disparut en quelques secondes. Les êtres avaient la peau sombre et portaient des vêtements blancs ou roses, l'un d'eux avait un casque blanc, semblable à ceux des cosmonautes. Il y avait également 2 lumières roses allumées de chaque côté de la porte de l'engin.

(«La Montagne» du 7/1/79)

(«Journal de la Réunion» du 13/1/79)

LE 5 JANVIER 1979. MORVILLIERS (Somme)

Vers 6 h du matin, un jeune homme de 17 ans se rendant à son travail, a vu une boule orange transparente d'une dimension importante à environ 100 m de hauteur. Le témoin alluma sa lampe de poche et l'engin s'immobilisa avant de se diriger vers Gremevilliers.

(«Courrier Picard» du 8/1/79)

LE 6 JANVIER 1979. DANS L'ANTARCTIQUE

Les membres d'une expédition japonaise dans l'antarctique ont vu dans le ciel un objet en forme de «cerf volant européen» qui volait de 3000 à 5000 m d'altitude. Une photo aurait été prise.

(«Var matin» du 24/1/79)

LE 6 JANVIER 1979. BANNALEC (Finistère)

A 22 h, M.J.Y. Plouzennec en se promenant a vu à quelques mètres du sol, un énorme engin immobile. De forme circulaire, d'un diamètre de 15 m environ, l'objet émettait un halo bleuté. Au bout de 2 mn, l'engin disparut à une vitesse prodigieuse.

(«Le Télégramme» du 22/1/79)

LE 7 JANVIER 1979. L'ESTEREL. (Alpes Maritimes)

A 11 h du matin M.A. Duron a vu un objet métallique très brillant voler au-dessus des arbustes avant de monter très haut dans le ciel, et devenir un point lumineux, puis disparaître.

(«Nice Matin» du 20/1/79)

LE 7 JANVIER 1979. LIVAROT. (Calvados)

Vers 21 h 40, plusieurs personnes ont vu dans le ciel, un objet lumineux en forme de cigare muni à chaque extrémité de clignotants rouge et vert. L'objet resta immobile durant quelques minutes.

(«Presse» du 12/1/79)

LE 8 JANVIER 1979. TUNIS (Tunisie)

Vers 3 h du matin, un groupe de musiciens a pu observer un disque phosphorescent d'1 m 50 de diamètre environ, immobile, qui émettait une lumière jaune ocre. L'engin se balançait dans le vide au niveau de l'île du lac de Tunis. L'observation dura 10 mn avant que l'engin disparaîtse subitement en une fraction de seconde.

(«Presse de Tunisie» du 13/1/79)

LE 9 JANVIER 1979. ST CYR SUR MER. (Var)

Vers 12 h 30, M. Poppel a vu un objet blanc muni d'une sorte de cube en-dessous de lui, descendre vers le sol. A environ 1 m du sol, l'objet remonta brusquement à une vitesse fulgurante et disparut à haute altitude en direction de Marseille. Il est à noter qu'au moment où se déroulait cette observation, une panne électrique générale a affecté St Cyr ; panne que l'EDF ne peut s'expliquer. Un ballon sonde a été retrouvé carbonisé dans les lignes de moyenne tension, mais M. Poppel affirme que ce n'est pas l'objet qu'il a observé.

(«La Montagne» du 10 et 11/1/79)

LE 10 JANVIER 1979. NANCY. (Meurthe et Moselle)

Vers 18 h 30, Mme Chanrion, au Champ de Bœuf, a pu observer un objet en forme de cigare rouge changeant de forme, dans une direction O.E.

(«Est Républicain» du 11/1/79)

LE 11 JANVIER 1979. BRIVE (Corrèze)

A 6 h 45, CH. Charmes, 14 ans, a vu par la fenêtre de la salle de bains, un objet muni de clignotants rouges, verts et blancs, se déplacer à 1 m 50 du sol environ. Les gendarmes pensent qu'il s'agit d'un avion décollant ou atterrissant sur l'aérodrome de Brive Laroche.

(«La Montagne» du 13/1/79)

LE 13 JANVIER 1979. MONTAUBAN (Tarn et Garonne)

Vers 20 h M. et Mme J. Doumengue ont vu à l'aide de jumelles, un objet allongé constitué de panneaux de diverses couleurs, tournant sur lui-même comme une toupie. Des photos ont été prises.

(«Nouvelle république des Pyrénées» du 16/1/79)

LE 14 JANVIER 1979. ANTIBES (Alpes Maritimes)

A 19 h, M. Ciais, de son appartement au 3ème étage a vu 3 disques ovales à environ 200 ou 300 m d'altitude, se déplacer du S.E. vers le N.O. formant un triangle équilatéral. Ils émettaient une lueur orange. En s'approchant des collines, ils «s'effacent» comme gommés. D'autres phénomènes semblables se sont déroulés dans la région ces derniers temps : Ce même jour Mme Scappazzoni à Nice a vu vers 15 h 30 une sphère de grande dimension immobilisée dans la direction du Mt. Boron.

(«Centre dimanche» du 21/1/79)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGON



Le sympathique plaidoyer de notre ami Charles GARREAU (LDLN n° 179) témoigne une fois encore de la sérieuse incompréhension qui s'instaure devant le modèle PSI et les concepts de la physique avancée les plus actuels. Avant toute chose, je tiens à rappeler mon TOTAL DESACCORD avec la notion de «rêve éveillé» déniant toute matérialité SPECIFIQUE au phénomène OVNI ; je dis bien matérialité SPECIFIQUE, car dans le cas d'une mésinterprétation avec un objet connu, il est bien évident que celui-ci est matériel. Je laisserai donc aux tenants de l'hallucination le soin d'expliquer les effets matériels IRREFUTABLES proposés par Charles GARREAU, m'en tenant personnellement à l'approche parapsychologique.

Je le répète une fois encore, le modèle PSI pose pour tout phénomène parapsychologique, une nature A LA FOIS PHYSIQUE ET PSYCHIQUE. La microphysique a montré de manière irréfutable par la fameuse expérience de DAVISSON et GERMER de diffraction des électrons, que la matière se comporte A LA FOIS comme un corpuscule matériel et une onde énergétique, ces deux aspects pouvant être observés alternativement ou conjointement. La tristement célèbre bombe atomique, qui transforme brutalement une masse de matière fissile en énergie, en est la meilleure illustration. La microphysique montre tout aussi irréfutablement qu'une onde énergétique peut se transformer en corpuscule matériel, processus appelé MATERIALISATION DE L'ENERGIE, ou transformation d'une énergie «impalpable» en matière solide. Ce concept, inadmissible pour un esprit matérialiste considérant la matière comme quelque chose de solide et permanent, est capital dans l'approche parapsychologique du phénomène OVNI. Tous les phénomènes PSI impliquent cette notion de matérialisation et dématérialisation, comme les fantômes qui passent au travers des murs, ou les pierres chaudes qui pleuvent de l'extérieur sur la tête des gendarmes, dans une maison hantée hermétiquement close et surveillée. Un grand nombre de cas d'observations OVNI, dont se gardent bien de parler les ufologues matérialistes, font état d'objets apparaissant ou se diluant progressivement sur place, ou entrant et sortant d'un sol rocheux sans aucune trace. Ces constatations, qui s'appuient aussi bien sur la physique théorique que sur l'observation réelle, ne peuvent s'expliquer autrement que par une «substance» pouvant PASSER RAPIDEMENT D'UN ETAT ENERGETIQUE IMPALPABLE A UNE MATERIALITE CONCRETE. Le phénomène OVNI est bien matériel et capable de laisser les traces soumises à notre sagacité par Charles GARREAU, mais sa matérialité est posée comme provisoire. Pendant la courte durée de son existence, le phénomène présente toutes les caractéristiques du solide, est observable simultanément par plusieurs témoins, photographiable, enregistrable au radar, peut laisser des traces, mais avant et après l'observation, il n'a qu'une «existence» énergétique indécelable.

Une autre constatation, elle aussi irréfutable, est que les formes observées et photographiées du phénomène sont toujours en rapport avec les croyances de l'époque et du témoin considéré : devant un chef de gare l'objet présente des faisceaux se comportant comme ceux d'un sémaphore, devant un ancien aviateur, une forme de parachute devant un焦illeur celle d'un pendentif, etc. Le comportement du phénomène, dont notre ami recommande l'étude, est à l'évidence CELUI DU REVE et de l'imaginaire en général. Un phénomène déformable, Kaleidoscopique, provisoire, des formes qui sont celles de l'imaginaire de tous les peuples : quoi de plus naturel que poser l'idée d'une matérialisation extérieure des croyances et désirs du moment ? Bien sûr, le matérialiste devra se donner le mal d'étudier les sciences humaines à travers JUNG, DURAND, BACHELARD et bien d'autres. Ces domaines de la connaissance voleraient trop haut ? Allons donc cher Charles Garreau, ce n'est pas plus difficile - et même beaucoup moins - que de comprendre les travaux de PAGES ou la MHD

de PETIT. Des notions capitales comme celle d'inconscient ou de psychisme collectif, n'en rien, comme vous le croyez d'obscurantiste ou de psychopathique, et sont à portée de la compréhension de tout esprit cultivé. Pourquoi des humanoïdes sans bras (assez courants dans les annales ufologiques, comme à Quarouble 1954, St Crépin 1954, Prémanon 1954, Chabeuil 1954, Le Bois de Chizé 1955, le Puy de Chanturge 1969 et 1970, St Jean du Gard 1972, Riec sur Belon 1974, les hameaux du soleil 1975, etc) ?

Tout simplement parce que cette absence à une signification symbolique reliée aux structures mêmes du psychisme humain. Il suffit de se donner la peine d'étudier par exemple le spiritisme pour trouver bon nombre de cas de fantômes partiellement matérialisés, avec des bras incomplets ou absents. Pourquoi des phénomènes identiques en des lieux géographiquement et temporellement éloignés ? Pour la même raison que des thèmes archétypiques, reliés à une sorte d'instinct de la race humaine, apparaissent en tous temps et en tous lieux dans les rêves des hommes, mais avec cette différence que ceux-ci sont MATERIALISES provisoirement de manière tangible.

Vous semblez croire que l'aspect matériel et expérimental est exclu dans les recherches parapsychologiques, comme vous même excluez l'aspect psychologique. Les recherches de spectrographie entreprises en collaboration avec Claude POHER, et les expériences d'induction psychique du phénomène, ne relèvent-elles pas de la plus pure physique expérimentale ? La démarche du parapsychologue est d'étudier SIMULTANÉMENT les deux aspects, physique et psychologique, renvoyant en cela dos à dos les matérialistes et les spiritualistes. Si l'univers est A LA FOIS physique et psychique, nous n'y pouvons rien, sinon y adapter notre raison. Allons, au boulot, Cher Ami, l'ufologie n'a pas trop de cerveaux !

Pierre VIEROUDY, Novembre 1978

Collaborez au réseau de détection magnétique...

**un détecteur
vous le permet...**

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) **175,00 F.**

Prix en Kit (sans coffret) **141,00 F.**

Règlement à la commande : port et emballage : **12,00 F.**

Envoi contre-remboursement : ajouter **7,00 F.**

Adresssez vos commandes à : **RADIO M. J.**
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

ANNONCES

Pour l'élaboration d'un fichier sur le plan mondial, le plus complet possible des cas de contactés. Par contactés entendre toutes affaires du genre «Adamski», c'est-à-dire rencontres rapprochées du 3ème type avec communication de messages (soit philosophiques, soit pseudo-scientifiques), à l'opposé de celles style «Masse» qui n'entrent pas dans le cadre de mon étude.

Pour celà, je suis donc à la recherche de toutes informations, inédites ou non, de contacts.

Ecrire à : Jean-Pierre TROADEC - 45 rue du Bon Pasteur - 69001 LYON.

Recherche, livres en langue anglaise sur OVNI, revues «Flying Saucer» avant 1970, ou autres.

Offre : J.C. Moucherat. 32 rue Véron 75018 PARIS

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés. (Franco selon tarif PTT en vigueur au 1er Novembre 1978).

- 1/ **LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. Franco : 41 F. Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d' Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir. (Prix indiqué dans le prochain n°)
- 2/ **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : Par J. Vallée. Franco : 14 F.
- 3/ **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT Franco : 45 F.
- 4/ **LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. Franco : 46 F. (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).
- 5/ **LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 40 F. (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).
- 6/ Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres, des cas importants dont notre revue a traités. Franco : 40 F.
- 7/ **CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. Franco : 40 F. C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent

NOUVEAUTES

LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES, par J.C BOURRET Franco. 45 F.

CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL, par P.KOHLER Franco : 45 F.

CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME, par Pierre VIEROUDY, Franco : 57,20 F

LA MEMOIRE DES OVNI par Jean BASTIDE. Franco : 61 F.

OVNI, LA FIN DU SECRET, par R. ROUSSEL. Franco 58 F.

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, par Aimé MICHEL : Franco 60 F.

Rédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après»

- 8/ **LES OVNI'S : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. Franco : 17 F. C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.
- 9/ **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. Franco : 42 F. Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites, d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.
- 10/ **LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. Franco : 44 F. Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.
- 11/ **A LA RECHERCHE DES OVNI** par J.SCORNAUX et Ch.PIENS
Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.
Franco : 16 F.
- 12/ **SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. Franco : 73 F. Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.
- 13/ **FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**
Par Ch. Garreau et R. Lavier (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNI'S). Franco : 15 F.
- 14/ **LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. Franco : 44 F.
- 15/ **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études des phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.
Franco : 57 F.
- 16/ **LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH Franco : 52 F.
- 17/ **LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donald E. KEYHOE. Franco : 41 F.
- 18/ **PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRATERRESTRES** par Henry DURRANT. Franco : 46 F.
- 19/ **CHASSEURS D'O.V.N.I.** par Francois GARDES
Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais. Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptoires, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare, qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. Franco : 47 F.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385